

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
**50 000
spécialistes
en IA formés à
l'horizon 2030**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

P 24

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Mercredi 9 septembre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6842 - 23^e année

**PRISON DE HAUTE SÉCURITÉ POUR LES BARONS
DE LA DROGUE ET SES TRAFIQUANTS**

Le dossier « Tanezrouft » sur la table

Le président Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier, la toute première réunion sur l'avancement du projet de la prison de Tanezrouft, construite à partir de la transformation d'une caserne militaire, les modalités de sa réception pour passer sous la tutelle du ministère de la Justice, ainsi que sa mise en service.

LIRE EN PAGE 3



Ph: DR

**BRAHIM GHALI À LA VEILLE
D'UNE RÉUNION DU
CONSEIL DE SÉCURITÉ**



**« L'ONU doit
assumer ses
responsabilités »**

P 6

**ÉLECTIONS LOCALES
DU 28 NOVEMBRE**

**Le candidat
doit remplir
ces conditions...**

P 4

**L'ALGÉRIE PORTE AU LOIN LA LUTTE
CONTRE LA DROGUE**

**C'est l'affaire
de toute l'Afrique**

P 2

**TITRE DE MEILLEUR JEUNE JOUEUR
AU MONDE**



**Maza parmi
les dix finalistes**

P 12

**HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA,
CET APRÈS-MIDI À 17H00**

**Ghazalet Essahra
et Haifa, jumelé
de base**

P 21

EL-DJEÏCH :

« Ni les épreuves ni les complots ne sauront briser le peuple algérien »

P 3



L'ÉDITO

I l est rare qu'un même sujet soit inscrit à deux Conseils des ministres dans un intervalle très court. Le Conseil du 21 juin dernier, avait décidé « la création d'une Agence nationale d'archéologie sous la tutelle directe de la Présidence de la République... (l'Agence) est dotée d'une autonomie vis-à-vis de toute hiérarchie administrative ». Une création qui sonne comme une réhabilitation. En effet, en janvier 1987 une « Agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques » avait été créée. Un décret exécutif datant de décembre 2005 a porté sur la « transformation de sa nature juridique et sur le changement de sa dénomination ». Plus clairement, l'Agence nationale d'archéologie a été transformée en « Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés ». Ce qui change du tout au tout. Pourquoi cette transformation ? Une chose est sûre ce décret de 2005 a mis l'archéologie « dans un placard » fermé à double tour. Mieux, le Conseil d'administration de cet « Office » était composé d'un représentant de tous les minis-

La « révolution scientifique » archéologique

tères du Gouvernement. Cette précision est utile pour une meilleure compréhension de la suite. Le 21 juin dernier, le Conseil des ministres, présidé par le Chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, décide la création de l'Agence nationale d'archéologie qui avait été enterrée en 2005. Voici l'exposé des motifs : « redynamiser la recherche et les activités d'exploration au profit des scientifiques et des chercheurs algériens en archéologie, en leur garantissant une plus grande liberté scientifique, afin de sortir définitivement de la phase de l'exploitation des vestiges déjà découverts et de poursuivre les fouilles en vue de découvrir d'autres vestiges relevant des différentes périodes de l'histoire de l'humanité en Algérie ». On ne peut être plus clair. Il s'agit de reprendre les fouilles et sor-

tir du faire semblant d'exploiter des vestiges déjà découverts. En outre « le président de la République a ordonné que cette Agence soit dotée d'une police chargée de la protection et de la surveillance de tout ce qui relève de l'archéologie, sous toutes ses formes... ». Police spécifique qui n'existait pas. En annexe du décret était joint un cahier des charges où l'archéologie disparaissait pour laisser place à une structure purement administrative. Dès lors, le pourquoi du changement n'a plus besoin de dessin. Et si le président Tebboune est revenu sur le sujet lors du dernier Conseil du 6 septembre dernier c'est pour mieux insister sur « une révolution scientifique dans le domaine archéologique, les fouilles en particulier ». Et à promouvoir le patrimoine algérien et son impact sur la civilisation « s'étendant sur 3000 ans... depuis le Royaume de Numidie à ce jour ». Une vraie archéologie. De vraies fouilles. Pour une histoire vraie. Avec comme affirmations documentées des vestiges découverts par des fouilles algériennes pour contrer les propagandes des officines étrangères. Il s'agit d'une importante stratégie. D'où deux Conseils pour « une révolution scientifique » !

Zouhir Mebarki

L'ALGÉRIE PORTE AU-DELA DE SES FRONTIÈRES LA LUTTE CONTRE LA DROGUE C'est l'affaire de toute l'Afrique

L'Algérie donne une dimension continentale et régionale à sa lutte contre le trafic de stupéfiants, comme le confirme la participation d'une délégation algérienne, conduite par Tarek Kour, directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLD, rattaché au ministère de la Justice), à la trente-troisième réunion annuelle des chefs des agences nationales de lutte contre la drogue en Afrique (HONLEA-Afrique, Heads of National Drug Law Enforcement Agencies, Africa), qui se tient du 8 au 11 septembre 2026, à Vienne (Autriche).



La délégation algérienne comprend des représentants du ministère de la Justice, des services de sécurité et de la Mission permanente de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies et d'autres organisations internationales à Vienne. Des représentants de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et de la Commission de l'Union africaine participent également à cette initiative. Cela témoigne, fait-on remarquer, de la volonté de renforcer la coopération régionale et internationale et de coordonner les efforts de lutte contre le fléau de la drogue et son trafic illicite. Au plan national, on sait que l'Algérie a franchi un palier stratégique en se dotant d'une

force de sécurité antidrogue spécialisée et en affectant une prison de haute sécurité dans une zone désertique reculée du sud du pays destinée aux barons de la drogue. Les spécialistes ont considéré qu'il s'agit d'une "étape décisive" dans le processus engagé par l'Algérie pour éradiquer les crimes liés aux drogues, à travers "le passage du traitement sécuritaire traditionnel au déclenchement d'une guerre systématique contre les réseaux de criminalité organisée transfrontalière". En prolongement de cette démarche, l'Algérie propose, selon l'ONLD, une approche africaine qui repose sur la coopération, l'échange d'informations, la coordination des

actions opérationnelles et judiciaires, ainsi que sur le renforcement de la prévention et de la réduction de la demande. Il s'agit de tenir compte des transformations rapides des réseaux de trafic illicite et de la dimension transnationale croissante du crime organisé. L'Algérie réaffirme son engagement à poursuivre sa collaboration avec les pays africains et les organisations internationales spécialisées, et à intensifier les efforts collectifs de lutte contre la drogue et les réseaux de trafic, contribuant ainsi à la protection des sociétés et au renforcement de la sécurité et de la stabilité aux niveaux national et régional. C'est une occasion importante pour l'Algérie de

mettre en valeur son expérience et sa vision nationales en matière de lutte contre la drogue et la toxicomanie. Pour rappel, le Rapport mondial sur les drogues 2026, publié en juin dernier par l'ONUDC, a fait savoir que les fabricants de drogues illicites continuent d'inventer de nouvelles drogues synthétiques pour contourner les réglementations et échapper à la détection. Ce fait est confirmé par l'existence au Maroc de laboratoires secrets spécialisés dans la fabrication des types les plus dangereux des psychotropes et de substances hallucinogènes, avec la complicité et le laisser-faire du Makhzen. Pour les spécialistes, la multiplication des substances, le développement de la fabrication, l'extension géographique des réseaux et leurs ramifications internationales ne correspondent plus à un simple phénomène de trafic, mais à une économie criminelle structurée et adaptable installée au Maroc, nourrie par les revenus de la criminalité, dont les réseaux de migration clandestine. Ils estiment que le Maroc n'apparaît plus seulement comme un territoire de production et de transit du cannabis. Il devient également un espace où se développent la transformation de la cocaïne, la fabrication de psychotropes et la production de substances telles que la "boufa" (appelée "cocaïne des pauvres", préparée à partir de résidus de cocaïne, de produits chimiques et d'autres substances psychoactives) et le "karkoubi" (fabriqué à partir de médicaments, dont certains destinés au traitement de l'épilepsie, avant d'être transformés en drogue).

M'hamed Rebah

LUTTE CONTRE LA DROGUE Quatre individus arrêtés et 1,30 quintal de kif traité en provenance du Maroc saisi à Alger

Les services opérationnels de la sûreté de la wilaya d'Alger ont mené une opération qualitative qui s'est soldée par la saisie d'un quintal et 30 kilogrammes de kif traité, ainsi que par le démantèlement de la structure criminelle d'un groupe organisé à ramifications internationales, dont l'activité prend sa source au Maroc, et l'arrestation de quatre de ses membres, à Maghnia et à Alger. L'opération, menée par les éléments de la troisième circonscription de la police judiciaire d'El Biar, a permis d'intercepter le premier chargement de stupéfiants et de le saisir à bord d'un véhicule utilitaire aux abords d'Alger, alors qu'il était en route vers l'une des wilayas de l'Est du pays. Dans le cadre de la poursuite des investigations dans cette affaire, sous la supervision du parquet territorialement compétent, d'autres quantités de stupéfiants ont été saisies dans les domiciles des suspects à Alger, outre la récupération de trois véhicules et d'une motocyclette, utilisés par les membres du réseau criminel pour le transport et les déplacements. Les mis en cause ont été présentés devant Monsieur le procureur de la République près le tribunal de Koléa.

L. Z.

10 MORTS ET 12 BLESSÉS DANS UN VIOLENT ACCIDENT Hécatombe sur la RN12 à Tizi-Ouzou

Les accidents de la circulation continuent à faire des victimes sur les routes et à endeuiller des familles algériennes. La wilaya de Tizi-Ouzou a vécu, lundi, un violent accident de la circulation survenu sur la RN12, dans la commune de Tadmaït, faisant 10 décès et 12 blessés. L'accident s'est produit en fin d'après-midi au lieu-dit Vouilef, sur le territoire de la commune de Tadmaït, à l'ouest de Tizi-Ouzou. Il s'agit d'un carambolage impliquant un camion semi-remorque et plusieurs véhicules, selon les services de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile sont intervenus à partir de 16h30 pour porter secours aux victimes et assurer leur évacuation. Les blessés, âgés de 19 à 69 ans, ont reçu les premiers soins sur place avant d'être transférés vers l'établissement hospitalier pour une prise en charge médicale. Les dépouilles des victimes ont, pour leur part, été transportées vers la morgue de l'établissement hospitalier. L'opération de secours s'est déroulée sous la supervision du directeur de la Protection civile de la wilaya de Tizi Ouzou. Le wali s'est également rendu sur les lieux de l'accident afin de suivre l'évolution de la situation et de s'enquérir des conditions de prise en charge des blessés.

L. Z.

LA DATE BUTOIR EST FIXÉE AU 15 SEPTEMBRE COURANT

Course contre la montre pour indemniser les sinistrés des incendies

Les opérations de prise en charge des populations touchées par les incendies se poursuivent à travers les wilayas concernées, avec l'accélération des procédures d'indemnisation, de relogement et de soutien aux agriculteurs ayant subi des pertes. À Annaba, les autorités locales ont entamé, lundi, la remise des décisions d'attribution des aides financières aux sinistrés des communes de Chorfa et El-Eulma, après l'achèvement des opérations de recensement, de constatation et d'évaluation des dommages ainsi que des procédures administratives nécessaires. Cette opération intervient en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant sur le lancement de l'indemnisation des personnes touchées par les incendies avant le 15 septembre courant. Elle s'inscrit également dans le cadre des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, qui a appelé à accélérer les opérations de prise en charge des sinistrés et la remise des compensations qui leur sont destinées.

Dans les différentes wilayas affectées, les services concernés poursuivent parallèlement l'examen des dossiers et la mise en œuvre des mesures arrêtées au profit des familles sinistrées. Le volet relatif à l'habitat constitue également une priorité dans le dispositif de prise en charge. Les services locaux poursuivent l'évaluation des habitations affectées afin de déterminer la nature des

interventions nécessaires, allant des travaux de réparation à la mise à disposition de solutions de relogement pour les familles dont les logements ne peuvent plus être occupés. Les opérations sont menées sur la base des constatations effectuées sur le terrain et des dossiers établis par les commissions locales, avec pour objectif de permettre aux familles touchées de retrouver des conditions de vie normales dans les meilleurs délais. Le secteur agricole fait, lui aussi, l'objet d'une attention particulière. Les commissions chargées de l'évaluation des dégâts poursuivent le recensement des pertes enregistrées dans les exploitations agricoles. L'accompagnement concerne notamment les agriculteurs ayant perdu des plantations, des arbres fruitiers, du matériel ou des équipements agri-

coles, ainsi que d'autres moyens nécessaires à la reprise de leur activité. L'objectif est de permettre aux exploitants affectés de reprendre progressivement leur activité et de reconstituer leur outil de production, dans le cadre des mesures de solidarité et de soutien arrêtées par les pouvoirs publics. Sur le plan sanitaire, les personnes blessées lors des incendies continuent de bénéficier d'une prise en charge médicale au niveau des établissements de santé concernés. Les équipes médicales et paramédicales restent mobilisées pour assurer le suivi des patients nécessitant des soins, tandis que les structures sanitaires maintiennent leur dispositif de prise en charge en fonction de l'évolution de l'état de santé des personnes affectées.

Sarah O.

BILAN DE LA DGPC

36 incendies maîtrisés en 24 heures

Les équipes de la Protection civile ont réussi à maîtriser 36 incendies au cours des dernières 24 heures. Ces derniers affectaient la végétation, les cultures agricoles, les oasis de palmiers ainsi que des meules de foin. Selon le bilan de la situation générale du couvert végétal, « la Protection civile a enregistré un total de 36 départs de feu, dans plusieurs régions du pays ». Grâce à une intervention rapide, les unités de la Protection civile ont éteint l'ensemble des incendies, et limité ainsi leur propagation et de préserver les zones agricoles et forestières menacées. Les services concernés poursuivent, par ailleurs, leur dispositif de sur-

veillance et d'intervention afin de faire face à tout nouveau départ de feu, notamment dans un contexte marqué par des conditions climatiques favorables à la propagation des incendies.

Pour rappel, les mêmes services avaient fait état, la veille à 17h00, de 25 incendies enregistrés à travers plusieurs wilayas. 18 feux avaient alors été maîtrisés, tandis que les opérations d'extinction se poursuivaient pour sept autres. Deux de ces incendies étaient signalés dans la wilaya de Béjaïa, et un dans chacune des wilayas de Sétif, Tiaret, Tizi Ouzou, Bouira et Souk Ahras.

L. Z.

PRISON DE HAUTE SÉCURITÉ POUR LES BARONS DE LA DROGUE ET SES TRAFIQUANTS

Le dossier « Tanezrouft » sur la table

Le président Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier, la toute première réunion sur le projet de la prison de Tanezrouft. L'état d'avancement des travaux de transformation de la caserne militaire, les modalités de sa réception pour passer sous la tutelle du ministère de la Justice, ainsi que sa mise en service, ont été discutés.



PH: DR

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée à l'état d'avancement des travaux de transformation de la caserne militaire dans le désert du Tanezrouft en une prison pour barons de la drogue et narcotrafiquants, ainsi qu'aux modalités de sa réception en vue de son placement sous la tutelle du ministère de la Justice et de sa mise en service, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Ont pris part à cette réunion, la première du

genre autour du projet d'une prison de haute sécurité conçue pour les gros bonnets et les trafiquants de drogue et devant être accueillie sur un site d'une caserne de l'Armée nationale populaire située dans le Grand Sud algérien, le général d'armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, Lotfi Boudjemaa, ministre de la Justice, garde des Sceaux, des officiers supérieurs de l'ANP ainsi que du directeur général de l'Administration pénitentiaire.

Ainsi donc les choses s'accéléraient pour le projet de la redou-

table prison de Tanezrouft, émanant d'une décision très forte, prise et adoptée il y a une semaine, par le Haut Conseil de sécurité qui a, parmi trois dossiers examinés à l'ordre du jour, planché sur le fléau du trafic de drogue qui constitue une menace sérieuse, non pas seulement pour la société juvénile algérienne, mais aussi pour la sécurité nationale.

Il y a été décidé et adopté, pour rappel, ceci comme mesures : Primo, la création d'un organe sécuritaire spécialisé dans sa lutte, à l'instar de ce qui se fait dans plusieurs pays,

comme les États-Unis d'Amérique. Cet organe de sécurité algérien a pour équivalent américain la « Drug enforcement administration – DEA (Administration de contrôle des drogues). Secundo, le HCS a également salué les efforts déployés par l'ANP et les autres services de sécurité. Tertio, et enfin, il a été décidé de transformer une caserne de l'ANP située dans le Grand Sahara, à Tanezrouft plus exactement, en une prison de haute sécurité pour accueillir les barons de la drogue et ses trafiquants.

Farid Guellil

PROJETS À IMPACT DIRECT SUR LES CITOYENS

Les walis intensifient le suivi de terrain

Les walis de la République poursuivent, à travers les différentes wilayas du pays, leurs réunions de coordination et leurs sorties sur le terrain afin de suivre de près l'état d'avancement des projets ayant un impact direct sur le quotidien des citoyens. Selon le ministère de l'Intérieur, cette démarche concerne plusieurs secteurs essentiels, notamment le logement, l'éducation et l'enseignement, à travers la réalisation et l'équipement des établissements scolaires, ainsi que la santé, les ressources en eau, l'assainissement et l'aménagement urbain. Le suivi porte également sur les projets liés aux transports, aux routes et au désenclavement, à l'éclairage public et à d'autres infrastructures destinées à améliorer les conditions de vie et la qualité des services publics. Au cours de ces réunions et visites de terrain, les responsables locaux procèdent à une évaluation précise du taux d'avancement des travaux et identifient les éventuelles contraintes susceptibles de retarder la réalisation des projets. Des mesures sont ensuite arrêtées afin de lever ces obstacles et d'accélérer le rythme des travaux. Les différents intervenants sont, par ailleurs, appelés à respecter les délais contractuels et les normes de qualité, avec pour objectif de mettre les projets en service dans les meilleurs délais et de permettre aux citoyens d'en bénéficier rapidement. Cette dynamique de proximité et de coordination s'inscrit dans une volonté de renforcer le suivi effectif des projets de développement à l'échelle locale. Elle vise à garantir leur concrétisation dans les délais impartis, tout en assurant un impact réel et tangible sur la vie quotidienne des citoyens.

Sarah O.

EL DJEÏCH DANS SON NUMÉRO :

« Ni les épreuves ni les complots ne sauront briser le peuple algérien »

Mis sous le titre évocateur « Un peuple fier que ni les épreuves, ni les conspirations ne peuvent briser », la revue El Djeïch, dans son éditorial, a signé un hommage particulier au peuple algérien qui a fait preuve, une fois de plus, d'un formidable élan de solidarité envers les sinistrés des récents feux de forêt. En effet, l'Algérie a été la proie à des incendies de forêt meurtriers et dévastateurs qui ont touché, durant la dernière décennie du mois d'août, plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays, notamment Jijel qui a payé un lourd tribut. « Ces incendies qui, autant qu'ils ont suscité un profond sentiment de tristesse et de douleur chez tous les Algériens, ont révélé, une fois de plus, l'authenticité de ce peuple aux racines ancestrales, fait de métal précieux, nourri du sentiment de fraternité et de solidarité », a indiqué la publication de l'ANP pour laquelle, « malgré l'ampleur de la tragédie et de la douleur, cette épreuve a constitué une autre occasion de renforcement des liens de fraternité, de cohésion nationale et de consolidation de l'esprit de solidarité parmi les Algériens et n'a fait que renforcer leur résistance et leur vigueur ». Elle a souligné que « ce qu'il nous a été donné de voir dans ce vaste élan de solidarité n'est pas l'expression d'une réaction passagère, mais d'une qualité enracinée en chaque patriote algérien », ajoutant que « cet épisode a, une fois encore, démontré que le peuple algérien forme un ensemble, dont la cohésion, la force et l'unité se renforcent dans les épreuves et les difficultés, (et) que les liens puissants et profonds qui unissent ses enfants démontrent que cette cohésion étroite et solide demeurera à jamais le rempart inexpugnable sur lequel se briseront toutes les adversités et les crises, qu'il est le ciment du véritable patriotisme et la source inépuisable alimentant cette détermination à surmonter tous les défis ».

LA FIERTÉ D'APPARTENIR À UNE NATION

Ensuite, El Djeïch a rappelé l'une des récentes déclarations saillantes tenues par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la fin du mois d'août, à l'occasion de sa visite à l'hôpital des grands brûlés de Zéralda, où il s'est enquis de l'état de santé des blessés des feux de forêt. « Notre consolation réside dans l'élan de solidarité du peuple algérien, qui nous rend fiers d'appartenir à l'Algérie, n'en déplaise à certains », a-t-il déclaré, ajoutant que « ceux qui pensent autrement du peuple algérien se trompent et les analyses qu'ils font depuis longtemps sur l'Algérie sont également erronées ». Poursuivant, le mensuel de l'ANP a noté que « de la matrice de ces épreuves, le peuple algérien a exprimé une des valeurs les plus profondes, ancrées dans sa conscience collective, à savoir la cohésion nationale qui a, tout au long de son histoire, constitué un des piliers de sa force », avant de poser l'interrogation : « Comment en serait-il autrement, lui qui, grâce à son unité et à sa libre volonté, a été l'artisan d'une Révolution libératrice glorieuse qui a été un exemple unique dans l'Histoire des mouvements de libération et une preuve irrévocable de la capacité des peuples à remporter la victoire lorsque s'unit leur volonté autour de leur juste cause ».

« BESOIN D'UN FRONT INTERNE HARMONIEUX »

Selon la publication, il s'agit d'« une révolution qui a été une véritable épopée populaire incarnant les formes les plus élevées de solidarité et de cohésion, qui se sont transformées en valeur nationale enracinée », ajoutant que « les différentes étapes traversées par l'Algérie par la suite ont prouvé qu'elle était la plus importante source de sa force et de sa capacité à surmonter les crises et à gagner des paris ». El Djeïch a relevé, en ce sens, que si hier la cohésion nationale avait constitué un des fondements de la force et de la victoire de la Révolution, cette même cohésion « prend aujourd'hui une importance stratégique encore plus grande, à la lumière

d'un environnement régional et international caractérisé par des mutations accélérées et l'émergence de sources de menace aussi diverses que complexes », ajoutant que « quelles que soient leurs capacités matérielles, les États ont besoin d'un front interne harmonieux et d'une société consciente des intérêts de leur Nation, comme ils doivent disposer d'institutions fortes opérant dans un cadre complémentaire et cohérent ».

DES LIENS FORTS ENTRE LE CITOYEN ET SES INSTITUTIONS

Abordant les liens qui unissent le peuple algérien et ses institutions, que des parties hostiles tentent en vain de briser, l'éditorialiste tient une réponse cinglante à l'égard de ces dernières : « Autant la cohésion sociale et l'unité des rangs sont fortes, que les liens de confiance entre le citoyen et les institutions de l'État sont solides, autant la capacité de l'État à préserver sa stabilité et à défendre son indépendance et la souveraineté de sa décision s'en trouveront renforcées. C'est au cœur même de cette équation que réside le lien indéfectible entre le peuple algérien et son armée, l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, qui tire sa force de sa profonde appartenance à son peuple et de son lien étroit qui les unit ».

El Djeïch écrit, pouvait-on y lire, dans le même ordre d'idée : « Tout comme le peuple algérien a été et restera toujours aux côtés de son armée, le soutenant dans l'accomplissement de ses missions, l'ANP demeurera toujours aux côtés du peuple algérien, toutes les fois qu'il en aura besoin. Sa force en cela réside dans l'honneur de le servir et la loyauté sincère envers la Patrie qui requiert le dévouement de tous ». À ce propos, la revue cite le Général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, en rappelant ses propos à l'occasion de la Journée nationale du Moudjahid : « Nous réaffirmons de nouveau que, tout comme

elle a été présente dans toutes les étapes décisives traversées par l'Algérie, l'ANP, digne héritière de l'ALN, reste déterminée à contribuer activement à surmonter les épreuves et les difficultés auxquelles notre pays est confronté, à l'exemple de son intervention aux côtés des citoyens face aux récents incendies. Ceci émane de sa foi profonde en la noblesse de ses missions et de son engagement devant Dieu, la Patrie et le peuple, à les accomplir avec détermination et dévouement, quelle que soit l'ampleur des défis et des enjeux ».

« LES FEUX CIRCONSCRITS, NE SUBSISTENT QUE SÉCURITÉ ET QUIÉTUDE »

L'édito souligne, ensuite, que « l'Algérie, qui est restée debout, fière et altière tout au long de son histoire glorieuse et héroïque, triomphera à coup sûr des multiples crises et différents défis. Elle ne pliera jamais face aux tourments ni aux conspirations, grâce à notre cohésion, notre solidarité et notre unité. Des principes et valeurs qui demeureront pour toujours la lanterne éclairant la voie des générations successives qui auront conscience, comme l'ont été leurs aînées, que le secret de la force et de la résistance est l'unité des rangs. Valeurs qui resteront à jamais une épine en travers de la gorge des ennemis, le pilier de la sécurité et de la stabilité et l'élément précieux de ses victoires ». El Djeïch conclut en affirmant que « ce qui est certain, c'est qu'au-delà de la douleur et du chagrin, les feux seront circonscrits, la fumée se dissipera et ne subsistera dans notre pays que la sécurité et la quiétude, grâce à son valeureux peuple que ne sauront briser ni les épreuves ni les complots visibles ou secrets. « La terre sacrée d'Algérie, irriguée par le sang des martyrs, retrouvera sa verdure et continuera de germer et de produire, comme l'ont voulu nos glorieux Chouhada, fidèle à son passé, confiante en son présent et avançant à pas sûrs vers son avenir. »

F. G.

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE 2026

L'ANIE détaille les conditions et modalités de candidature

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a détaillé les conditions légales de candidature aux élections locales prévues le 28 novembre prochain, ainsi que les règles encadrant la constitution et le parrainage des listes électorales.

Selon les dispositions présentées par l'ANIE, le candidat doit être inscrit dans la circonscription électorale correspondant à son lieu de naissance ou de résidence, être âgé d'au moins 23 ans à la date du scrutin, jouir de la nationalité algérienne et être en règle vis-à-vis du service national. Le candidat doit également justifier de sa situation fiscale. Cette exigence peut être satisfaite par le paiement des sommes définitivement dues, leur rééchelonnement ou, lorsque cela s'applique, par la présentation d'un document attestant qu'il n'est pas assujéti à l'impôt. Ne peuvent, en outre, se porter candidats aux élections locales les personnes ayant fait l'objet d'une condamnation définitive à une peine privative de liberté pour crime ou délit. Des exceptions sont toutefois prévues par la législation, notamment en cas de réhabilitation ou lorsque la condamnation concerne un délit commis involontairement et que la peine a été purgée. L'ANIE rappelle également que les candidats ne doivent pas entretenir de liens avec des milieux financiers ou d'affaires douteux, ni avoir exercé, directement ou indirectement, une influence susceptible d'entraver la liberté de choix des électeurs ou de porter atteinte au déroulement régulier du processus électoral.

LA CONSTITUTION DES LISTES

Les listes de candidature doivent respecter le nombre de sièges à pourvoir dans la circonscription concernée. À ce nombre doivent s'ajouter sept candidats lorsque le nombre de sièges est impair et six lorsqu'il est pair. La composition des listes est également soumise à des exigences en matière de représentation. Dans les communes de plus de 20.000 habitants, les



femmes doivent représenter au moins un tiers des candidats, sous peine de rejet de la liste. La législation prévoit également qu'au moins la moitié des candidatures soient réservées aux personnes âgées de moins de 40 ans, tandis qu'un tiers des candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire. Une même personne ne peut figurer sur plusieurs listes ni se porter candidate dans plusieurs circonscriptions électorales. La loi limite également à deux le nombre de candidats issus d'une même famille au sein d'une même liste, en raison de liens de parenté ou d'alliance, conformément aux degrés prévus par la légis-

lation. Le dossier de candidature doit notamment comprendre la déclaration collective, la liste des candidats, les certificats de nationalité, d'inscription sur les listes électorales et de situation vis-à-vis du service national et de l'administration fiscale. Il doit également comporter les justificatifs du niveau d'instruction, des photographies d'identité, les documents relatifs au parrainage ainsi que le programme de campagne électorale.

LES MODALITÉS DE PARRAINAGE

Concernant le parrainage, les partis politiques ayant obtenu plus

de 4 % des suffrages exprimés dans la circonscription concernée lors des dernières élections locales peuvent déposer directement leurs listes, sans être soumis à l'obligation de recueillir des signatures. Cette possibilité est également accordée aux formations politiques disposant d'au moins dix élus au sein des assemblées populaires locales de la wilaya. En revanche, les partis ne remplissant pas ces conditions, les formations participant pour la première fois au scrutin ainsi que les listes indépendantes doivent recueillir 35 signatures d'électeurs de la circonscription pour chaque siège à pourvoir. Une disposition transitoire concerne par ailleurs les wilayas nouvellement créées. Les listes présentées par les partis politiques dans ces circonscriptions bénéficient d'une exemption de l'obligation de recueillir des signatures, conformément à la loi organique n° 26-05, sous réserve du respect des autres conditions légales.

Enfin, les listes rencontrant des difficultés à atteindre le quota d'un tiers de représentation féminine peuvent solliciter une exemption auprès de l'ANIE, dans les situations expressément prévues par la législation. À travers ces dispositions, l'ANIE entend encadrer les conditions de participation au scrutin du 28 novembre 2026 et rappeler les principales exigences légales applicables aux candidats et aux formations engagées dans les élections locales.

M.Seghilani

ANIE

Les coordinateurs validés dans 1 541 communes

Les membres du Conseil de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) ont validé la liste des coordinateurs communaux à travers 1.541 communes dans les 69 wilayas, dans la perspective des élections municipales du 28 novembre prochain, a indiqué un communiqué de l'Autorité.

À ce titre, «le président de l'ANIE, Saâd Arous, a présidé, lundi soir, une réunion du Conseil de l'Autorité indépendante, au cours de laquelle ses membres ont examiné et adopté la liste des coordinateurs communaux à travers les 1.541 communes réparties sur 69 wilayas, à l'occasion de l'élection des membres des APC et des APW prévue le 28 novembre 2026, et ce, conformément aux dispositions de l'article 26 de l'ordonnance N 21-01 portant loi organique relative au régime

électoral, modifiée et complétée», précise la même source. « Conformément aux dispositions de l'article 32 bis de l'ordonnance N 21-01, modifiée et complétée, précitée, les membres du Conseil de l'Autorité indépendante ont examiné et adopté la liste des coordinateurs communaux, membres des commissions spéciales, au niveau des 69 wilayas », ajoute le communiqué. Cette opération s'inscrit dans le processus de préparation organisationnelle sur le terrain de cette échéance électorale, « garantissant ainsi la disponibilité opérationnelle de la représentation locale de l'Autorité indépendante ». Ainsi, l'ANIE a achevé l'opération de désignation de ses représentants à travers l'ensemble du territoire national, conclut le communiqué.

M. S.

L. Zeggane

DOSSIER MEDICAL ÉLECTRONIQUE

La généralisation avant le 15 novembre

La généralisation de la numérisation au sein des établissements de santé devra être achevée au plus tard le 15 novembre 2026.

En effet, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a fixé cette échéance comme date butoir non prorogeable, lors d'une réunion consacrée, à la dernière phase du déploiement du système de dossier médical électronique. Pour lui, la numérisation n'est désormais plus une option ni une mesure secondaire, mais constitue une nécessité incontournable et un pilier essentiel de la modernisation du système de santé. Elle doit contribuer à améliorer le fonctionnement des établissements et à rehausser la qualité des prestations fournies aux citoyens. Insistant ainsi sur le fait que le secteur est désormais entré dans une phase d'exécution concrète sur le terrain. Il a ainsi ordonné aux établissements de mobiliser, l'ensemble des moyens techniques et logistiques nécessaires à l'activation du système, conformément aux instructions et aux échéanciers

transmis par le ministère. Chaque établissement devra également désigner un responsable permanent chargé du suivi de la numérisation, en liaison directe avec les services centraux du ministère. Ce responsable sera notamment chargé de transmettre des rapports hebdomadaires détaillant l'état d'avancement du processus. Une feuille de route claire et contraignante devra, en outre, être établie dans chaque établissement afin de définir les différentes étapes devant conduire à la mise en œuvre complète du système, avec pour objectif le respect strict de l'échéance du 15 novembre 2026. Le ministre a précisé dans ce contexte, que le dossier médical électronique ne se limite pas à la simple dématérialisation du dossier du patient. Il doit intégrer les différentes données relatives à son état de santé et à son parcours de soins, afin d'améliorer la transparence et l'efficacité de la gestion, la qualité des prestations et la rationalisation des ressources. Cette transformation doit également contribuer à assurer une prise en char-

ge du patient plus équitable, plus efficace et mieux coordonnée. Pour accompagner cette transformation, Aït Messaoudene a annoncé que le budget supplémentaire alloué au secteur de la santé sera notamment consacré au renforcement des efforts de numérisation et à la mise à disposition des moyens nécessaires à la concrétisation du projet. Il a assuré que l'État avait mobilisé les facilités et les ressources matérielles, humaines et techniques nécessaires pour permettre aux établissements de mener à bien cette opération dans les délais impartis. Appelant ainsi les établissements ayant déjà achevé leur processus de numérisation à accompagner ceux qui accusent encore du retard, notamment par le partage d'expérience et l'appui technique, afin d'accélérer la généralisation du système à l'échelle nationale.

DIALOGUE RENFORCÉ AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

La réunion a également été l'occasion d'aborder les relations avec les partenaires

sociaux à l'occasion de la rentrée sociale. Le ministre a donné des orientations en faveur du renforcement du dialogue et de la concertation, ainsi que de l'amélioration des conditions professionnelles et sociales des travailleurs du secteur de la santé. Il a appelé l'ensemble des acteurs à poursuivre leurs efforts dans un esprit de responsabilité et de rigueur, tout en renforçant la coordination entre les différents intervenants afin d'améliorer la performance des établissements sanitaires. En clôture de la rencontre, le ministre a adressé ses remerciements à l'ensemble des professionnels de la santé pour leurs efforts continus au service des citoyens. Il a notamment salué la mobilisation des médecins, des paramédicaux, des personnels administratifs et des travailleurs du secteur lors des récentes opérations de prise en charge liées aux incendies, mettant en avant leur présence en première ligne auprès des populations affectées, aussi bien sur le terrain qu'au sein des établissements de santé.

Sarah O.

SELON L'ONAEA

Le taux d'analphabétisme recule à 4,7 % en Algérie

La wilaya de Sétif a accueilli hier, les principales festivités organisées à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation, célébrée en Algérie, sous le slogan « L'alphabétisation pour les peuples, la planète et la prospérité ». À la veille de cette journée internationale, célébrée le 8 septembre de chaque année, le directeur de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), Hicham Brim, a déclaré à l'APS que, « les efforts continus de l'État en matière d'alphabétisation ont permis de faire reculer le taux d'analphabétisme à 4,7 %, grâce à l'adoption d'une stratégie nationale efficace et à la mobilisation des moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif ». Brim a précisé que « ce taux, qui s'élevait à 7,4 % en 2022, a pu être réduit grâce aux efforts continus de l'État visant à consolider les possibilités d'éducation et de formation au profit des différentes catégories de la population, dans le cadre d'une approche participative associant secteurs, institutions et associations concernés, tant au niveau national que local ». Ces efforts ont permis d'« obtenir des résultats concrets, avec 262.443 apprenants inscrits dans les classes d'alphabétisation au cours de la dernière année scolaire, dont 91 % de femmes ».

Dans le cadre de la poursuite de leur parcours éducatif et de formation, de manière à renforcer leurs possibilités d'insertion socioprofessionnelle, Brim a fait savoir que « 2.434 apprenants ont intégré, en 2026, des programmes d'enseignement à distance, tandis que 313 autres ont rejoint le secteur de la formation professionnelle ». Il a également fait état de « 919 apprenants recensés dans les centres de solidarité nationale répartis à travers 26 wilayas, ainsi que de 306 apprenants non-voyants bénéficiant de ce programme grâce à la technique du braille, sur le nombre total des apprenants ».

L. Zeggane

ENGRAIS ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Un accord pour sécuriser nos exportations vers l'Europe

Une convention-cadre d'une durée de cinq ans a été signée entre le groupe Asmidal, filiale de Sonatrach spécialisée dans la production d'engrais et de produits phytosanitaires, et le Centre de recherche en environnement (CRE) d'Annaba, assortie d'un contrat d'application.



Ph: DR

La cérémonie s'est tenue au siège de Fertil, en présence du PDG d'Asmidal, Mohamed Noureddine Benkada, de la directrice générale du CRE, Zahad Bouslama, ainsi que des cadres des deux parties.

Cette convention concerne notamment la mise en place du système MRV (Measurement, Reporting and Verification), consacré à la mesure, à la déclaration et à la vérification des émissions de gaz à effet de serre. Selon Asmidal, le dispositif sera appliqué au niveau des deux usines de Fertil, à Annaba et à Arzew, conformément à la norme ISO 14064:2018.

RÉPONDRE AUX EXIGENCES EUROPÉENNES

L'objectif est de permettre à Fertil de répondre aux exigences du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne (UE), connu sous l'acronyme CBAM. Ce mécanisme impose progressivement de nouvelles exigences liées aux émissions de carbone pour certains produits importés sur le marché européen. Dans son communiqué, Asmidal indique que cette coopération vise notamment à « répondre aux exigences du CBAM (Carbon Border Adjustment Mechanism), ou mécanisme d'ajustement carbo-

ne aux frontières », tout en contribuant à « sécuriser et protéger les exportations de l'entreprise vers le marché européen ». La mise en œuvre du système MRV doit ainsi permettre de disposer de données vérifiables sur les émissions liées aux activités industrielles concernées.

Ces informations sont appelées à jouer un rôle dans le respect des exigences européennes en matière d'empreinte carbone des produits importés. Asmidal présente également cette convention comme « une démarche liée à la transition du secteur industriel vers des pratiques prenant davantage en

compte les questions environnementales et la compétitivité des entreprises ». Le groupe estime que cette initiative confirme « l'engagement du groupe Asmidal et de Fertil en faveur du développement durable et de la transition vers une industrie plus compétitive et respectueuse de l'environnement ».

Le CBAM est un dispositif de l'UE visant à prendre en compte les émissions de carbone liées à la production de certains biens importés. Entré en phase transitoire du 1er octobre 2023 au 31 décembre 2025, il est appliqué dans son régime définitif depuis le 1er janvier 2026, avec une extension progressive à six secteurs jusqu'à couvrir 100 % des émissions importées d'ici 2034. Le dispositif concerne notamment le ciment, le fer et l'acier, l'aluminium, les engrais (ammoniac, urée, acide nitrique, engrais azotés et mixtes, etc.), l'électricité et l'hydrogène.

Concrètement, les entreprises exportatrices devront acheter des certificats carbone pour couvrir les émissions liées à leurs activités. Cela pourrait augmenter leurs coûts et les inciter à investir dans la modernisation de leurs équipements afin de réduire leur empreinte carbone, notamment selon des normes internationales comme l'ISO 14064. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'accord signé entre Asmidal et le CRE.

L.Zeggane

ALGÉRIE - AZERBAÏDJAN

Vers un renforcement de la coopération dans les hydrocarbures

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, s'est entretenu hier, par visioconférence, avec le ministre de l'Énergie de la République d'Azerbaïdjan, Parviz Shahbazov, en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Azerbaïdjan et de plusieurs cadres des deux parties.

Selon un communiqué du ministère, les discussions ont porté sur les moyens de développer et de renforcer les relations de coopération bilatérale dans plusieurs domaines d'intérêt commun, notamment à travers la préparation de la prochaine session de la Commission intergouvernementale algéro-azerbaïdjanaise chargée de la coopération commerciale, économique, scientifique et technique. Les deux parties ont également convenu de poursuivre la coordination entre les experts des deux pays afin d'examiner les différents dossiers liés à cette coopération et de préparer les prochaines échéances bilatérales. Les échanges ont également porté sur les perspectives de développement de la coopération dans le secteur des hydrocarbures, qualifiée d'« amicale et excellente » par les deux responsables. Plusieurs domaines ont été évoqués, notamment les services aux puits, le développement des champs, le transport des hydrocarbures, le raffinage et la pétrochimie, ainsi que les différentes activités liées à l'industrie pétrolière et gazière. Dans ce cadre, Mohamed Arkab et Parviz Shahbazov ont examiné les opportunités d'investissement et de partenariat entre les entreprises des deux pays, en particulier entre le groupe algérien Sonatrach et la compagnie nationale azerbaïdjanaise des hydrocarbures SOCAR. Cette coopération pourrait couvrir différentes étapes de la chaîne de valeur du secteur des hydrocarbures, tout en favorisant l'intensification des échanges d'expertise et d'expérience dans les domaines techniques et technologiques, ainsi que dans la formation et le développement des compétences. Les deux ministres ont par ailleurs

abordé les opportunités de coopération et d'investissement dans plusieurs secteurs d'intérêt commun, notamment celui des produits pétroliers et de la formation, ainsi que les questions liées aux cadres législatifs, juridiques et réglementaires régissant le secteur énergétique.

UN MÉMORANDUM D'ENTENTE ÉNERGÉTIQUE À CONCRÉTISER

Les discussions ont également porté sur le mémorandum d'entente signé entre l'Algérie et l'Azerbaïdjan dans le domaine de l'énergie. Les deux parties ont examiné les moyens de l'activer et de concrétiser ses dispositions sur le terrain, dans l'objectif d'ouvrir de nouvelles perspectives à la coopération bilatérale et de renforcer le partenariat énergétique entre les deux pays. Sur un autre volet, les deux ministres ont échangé leurs points de vue sur l'évolution des marchés mondiaux des hydrocarbures, notamment sur la situation

du marché gazier et les développements du marché pétrolier.

À cette occasion, ils ont salué le dialogue et la coordination entre les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et les pays non membres, considérés comme importants pour contribuer à la stabilité des marchés pétroliers à moyen terme. Les deux responsables ont également souligné l'importance de poursuivre la concertation et la coordination entre l'Algérie et l'Azerbaïdjan dans le cadre du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). À l'issue de cette rencontre, Mohamed Arkab et Parviz Shahbazov ont réaffirmé leur volonté commune de poursuivre le renforcement de la coopération algéro-azerbaïdjanaise et d'élargir ses domaines à différents secteurs d'intérêt commun, au service des intérêts des deux pays.

M. Seghilani

Sarah O.

EN PRÉVISION DU BUDGET 2027

Pour une gestion plus efficiente des ressources d'énergie

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a souligné l'importance de faire du budget 2027 un véritable outil au service de la vision stratégique du secteur, en veillant à une utilisation optimale des ressources et à un accompagnement efficace des projets et programmes prioritaires.

Présidant hier, une réunion de travail de la commission de coordination du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, consacrée à l'examen des orientations devant encadrer l'élaboration du budget sectoriel pour l'exercice 2027, le ministre a insisté sur la nécessité de garantir une allocation rationnelle des ressources, en cohérence avec les objectifs de développement durable et les impératifs de performance du secteur. La rencontre a également permis d'examiner les différents volets liés à la programmation budgétaire et de définir les priorités concernant les projets et programmes sectoriels. À cette occasion, l'accent a été mis sur la rationalisation des

dépenses et l'amélioration de l'efficacité de la gestion, avec l'objectif d'orienter les ressources vers les opérations prioritaires ayant un impact direct sur le renforcement de la sécurité énergétique, le développement des infrastructures énergétiques et l'accompagnement de la transition énergétique. Selon un communiqué du ministère, cette réunion s'inscrit dans le cadre des préparatifs anticipés pour l'élaboration du projet de budget du secteur pour 2027. Cette démarche vise notamment à identifier les priorités et à arrêter les principales orientations en fonction des objectifs stratégiques du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables. Elle doit également permettre d'assurer une meilleure adéquation entre les programmes sectoriels et les exigences du développement économique et social, tout en renforçant l'efficacité de la dépense publique.

S. O.

RÉSEAU AUTOROUTIER NATIONAL

Les travaux de maintenance se poursuivent

Censées apporter plus de sécurité et de fluidité du trafic sur les routes du pays, les opérations de maintenance et de réhabilitation des tronçons dégradés du réseau national se poursuivent à travers plusieurs wilayas du pays, notamment sur l'autoroute Est-Ouest. Ces interventions, menées par les équipes de l'Algérienne des Autoroutes, visent à traiter les points dégradés, préserver la durabilité des infrastructures et améliorer les conditions de circulation des usagers. Selon le ministère des Travaux publics, plusieurs chantiers sont actuellement en cours, particulièrement sur l'autoroute A2 dans la wilaya de Bouira, où différentes opérations de traitement de la chaussée sont engagées. Sur cette autoroute en direction de Constantine, les équipes de maintenance poursuivent la mise en œuvre d'une couche EME sur la voie V1, entre les points kilométriques PK 102+428 et PK 102+722. Cette intervention s'inscrit dans le cadre du programme de maintenance et de traitement de la surface de la chaussée, avec pour objectif d'améliorer ses caractéristiques et sa résistance. Toujours sur l'A2, au niveau de la région d'El Adjiba, les travaux se poursuivent entre les PK 121+130 et PK 121+250, avec la mise en place d'une couche de roulement de type BBME, destinée à traiter les portions affectées et à améliorer la qualité de la surface de la chaussée. D'autres travaux sont également menés sur l'A2, en direction d'Alger, avec l'application d'une couche d'accrochage sur le tronçon compris entre les PK 104+238 et PK 104+301. Ces interventions sont réalisées alors que la circulation demeure normale sur cet axe. Au PK 108+300, en direction de Constantine, les équipes interviennent par ailleurs pour traiter un phénomène de fissuration en réseau (faiencage) observé sur la chaussée. L'opération vise à préserver l'intégrité des différentes couches de la route et à limiter la progression des dégradations. La maintenance concerne également l'autoroute A1 dans la wilaya de Blida, notamment au niveau de la région d'Oued Djer. Les travaux, réalisés entre les PK 25 et PK 26 en direction d'Oran, portent sur le traitement des parties dégradées de la chaussée. Ces interventions doivent contribuer à améliorer l'état de cet axe autoroutier très fréquenté et à garantir des conditions de circulation plus sûres et plus confortables pour les automobilistes. Dans le cadre du programme d'entretien périodique de l'autoroute A3, les équipes de maintenance de l'ADA, relevant du tronçon de Sig, sont également intervenues au niveau de l'ouvrage d'art situé au PK 313+058, en direction d'Oran. L'intervention a porté principalement sur la remise en état des équipements de sécurité routière. Elle a notamment consisté en la remise en place de deux supports, ainsi qu'à l'installation de deux barrières métalliques de sécurité de type H3, d'une longueur respective de 3 mètres et 1,80 mètre. Les travaux ont également compris la pose d'une main courante d'une longueur de 4,48 mètres, répartie sur trois intervalles, ainsi que le raccordement de la barrière métallique H3 au mur en béton de type GBA, au moyen d'un élément de liaison de 3,90 mètres.

À LA VEILLE D'UNE RÉUNION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU CONSACRÉE AU DOSSIER DU SAHARA OCCIDENTAL

Brahim Ghali appelle l'ONU à assumer ses responsabilités

Dans un message adressé à Antonio Guterres, le secrétaire général de l'ONU, le président de la République et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a appelé l'instance onusienne à prendre ses responsabilités en usant de tous les moyens diplomatiques disponibles pour accélérer le processus de décolonisation du Sahara occidental.



droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

Dans son message, il a rappelé que le conflit dure depuis plus d'un demi-siècle, depuis l'invasion militaire du territoire par le Maroc le 31 octobre 1975.

Cette initiative du président de la RASD intervient à la veille d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU prévue en octobre prochain conformément aux résolutions d'une précédente réunion, tenue le 31 octobre 2025 qui avait reconnu le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et prolongé le mandat de la Minurso d'une année (résolution 2797).

M. Ghali a rappelé que le Sahara occidental demeure inscrit sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies en attente de décolonisation et que la poursuite de l'occupation marocaine constitue l'obstacle majeur à l'exercice par le peuple sahraoui de son

Tout en dénonçant le jeu trouble du Maroc et son intransigeance à refuser de respecter ses engagements au titre du Plan de règlement ONU-OUA de 1991, M. Ghali a réaffirmé la bonne foi du Front Polisario et sa disposition à mener des négociations directes sous l'égide de l'ONU. Dans son message, le président de la RASD a rappelé la participation active du Polisario aux trois réunions ministérielles informelles coprésidées par l'ONU et les États-Unis en janvier et février 2026, ainsi que le dépôt du Front Polisario de propositions de règlement adaptées, notamment la proposition initiale du 10 avril 2007 et sa version élargie soumise le 20 octobre 2025. Contrairement au Maroc qui tente, en entretenant le statu quo, de faire admettre son plan d'autonomie qui est d'essence contraire à la légalité internationale et aux différentes résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Le Président Ghali a encore une fois rappelé le rejet catégorique de toute solution unilatérale ou de pseudo-solutions visant à légitimer le fait accompli colonial ou à contourner la pleine souveraineté du peuple sahraoui sur son territoire national. Une position légitime soutenue par la légalité internationale et par la volonté du peuple sahraoui de jouir de sa liberté à disposer de son sort.

Abordant la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés, Brahim Ghali a dénoncé une politique « multi-forme » de répressions, d'intimidations et de châtements collectifs ciblant les militants, journalistes et défenseurs des droits humains sahraouis.

Il a appelé, dans ce cadre, Antonio Guterres à user de ses bons offices afin d'obtenir la libération immédiate et inconditionnelle des prisonniers politiques sahraouis, en particulier le groupe de Gdeim Izik, soumis à des détentions prolongées et

à de sévères restrictions loin de leurs familles : Dans son message, il a également critiqué le déni d'accès au territoire imposé par les autorités marocaines aux observateurs internationaux, ONG et journalistes, rappelant notamment que le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) se voit refuser l'entrée au Sahara occidental occupé depuis 2015 ce qui est contraire aux dispositions des mandats des organismes onusiens. Il a, par ailleurs, mis en garde contre la politique de modification démographique menée par la puissance occupante à travers l'expulsion de civils sahraouis et l'installation de colons, avertissant l'ONU que l'absence d'une réponse ferme face à cette situation risque d'engendrer une instabilité de lourdes conséquences pour la paix et la sécurité régionales. Il faut rappeler, dans ce cadre, que depuis quelques années, le colonisateur marocain s'est lancé dans une vaste dynamique de création de colonies dans les territoires occupés en accordant des assiettes foncières, des crédits bancaires et même des incitations fiscales pour encourager des investisseurs marocains et étrangers à s'installer au Sahara occidental occupé. De plus, il mène une véritable opération de brigandage en exploitant, au mépris des lois, les ressources naturelles du peuple sahraoui, une dynamique dénoncée par de nombreuses ONG et contrée par les gouvernements de certains pays qui ont refusé l'accès dans leurs territoires aux produits issus des territoires occupés.

Slimane B.

PRISONNIER SAHRAOUI Ahmed Sebaï en grève de la faim de 48 heures

L'Association pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons de l'occupant marocain a indiqué avoir été informée par la famille du prisonnier civil sahraoui Ahmed Sebaï de sa décision d'entamer, à compter de demain, mardi 8 septembre 2026, une grève de la faim d'avertissement de 48 heures.

Cette action intervient en protestation contre le maintien de sa détention, qualifiée d'arbitraire, malgré une décision claire et contraignante du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire, qui avait demandé sa libération ainsi que celle de ses codétenus, et recommandé leur indemnisation pour la période passée en détention. Le prisonnier civil sahraoui dénonce également le refus de l'administration pénitentiaire marocaine de répondre à ses revendications, notamment son droit à bénéficier de soins et d'un suivi médical, l'amélioration de ses conditions de détention ainsi que son transfert vers une prison située au Sahara occidental, afin de lui permettre de se rapprocher de sa famille. Dans un communiqué, l'Association pour la protection des prisonniers sahraouis affirme que ces pratiques s'inscrivent dans le cadre d'une politique de représailles systématiques visant les prisonniers civils sahraouis, ainsi que d'un manquement aux obligations juridiques découlant des décisions et recommandations des Nations unies, notamment celles du Comité contre la torture. L'association tient par ailleurs les autorités marocaines pour « pleinement responsables » de la vie et de l'intégrité physique d'Ahmed Sebaï, ainsi que de toute conséquence sanitaire susceptible de découler de sa grève de la faim. Elle appelle enfin les instances des Nations unies et les organisations internationales de défense des droits humains à intervenir d'urgence afin de faire pression sur le Maroc pour obtenir la satisfaction immédiate des revendications du prisonnier sahraoui, sa libération ainsi que celle de l'ensemble des prisonniers sahraouis détenus dans les prisons de l'occupation marocaine. L'association demande également la cessation de toutes les formes de torture et de mauvais traitements dans les prisons de l'occupant.

M.Seghilani

SAHARA OCCIDENTAL

La situation des droits humains au cœur de la 63e session du CDH

La situation des droits humains au Sahara occidental sous occupation marocaine a occupé une place importante lors de la 63e session du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies (CDH), dont les travaux, ouverts le 7 septembre à Genève, se sont achevés aujourd'hui.

Tout au long de cette session, plusieurs organisations sahraouies et internationales, en coopération avec un groupe de missions diplomatiques soutenant la cause sahraouie, ont multiplié les initiatives et les événements parallèles consacrés à la situation dans les territoires occupés du Sahara occidental. Les activités organisées en marge de la session ont notamment mis l'accent sur la dégradation continue de la situation des droits humains, marquée, selon les organisations participantes, par une recrudescence des actes d'intimidation et de répression visant les défenseurs sahraouis des droits humains. Ces derniers seraient notamment exposés aux détentions arbitraires, à la surveillance, au harcèlement et à différentes formes de violences physiques, psychologiques et sexuelles. Les organisations de défense des droits humains ont également dénoncé les restrictions imposées à l'accès au territoire aux observateurs internationaux, aux journalistes ainsi qu'aux mécanismes des Nations Unies, estimant que ces entraves compliquent le suivi indépendant de la situation des droits fondamentaux dans les territoires occupés.

JUSTICE CLIMATIQUE, RESSOURCES NATURELLES ET DROIT À L'AUTODÉTERMINATION

Parmi les principales initiatives organisées en marge de la session figurait une conférence consacrée à « La justice climatique et les droits humains dans le contexte de l'occupation étrangère », tenue le 8 septembre au siège du Conseil des droits de l'homme à Genève, sous l'égide du Groupe de Genève de soutien au Sahara occidental. Les débats ont porté sur le lien entre justice climatique, droits humains et droit international dans les territoires soumis à une occupation étrangère, avec un accent particulier sur le Sahara occidental. Les participants ont notamment examiné les implications juridiques, environnementales et humaines de l'exploitation des ressources naturelles ainsi que des projets énergétiques et d'infrastructures développés dans le territoire. La question du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination a également été mise en avant, de même que le principe de souveraineté permanente des peuples sur leurs richesses et leurs ressources naturelles. Les intervenants ont insisté sur la nécessité, selon eux, de garantir une participation effective du peuple sahraoui aux décisions concernant son territoire, ses ressources et la protection de son environnement. La rencontre a également abordé les conséquences environnementales et droits humains liés à certaines activités économiques, notamment l'extrac-

tion du phosphate, la pêche maritime et les projets d'énergies renouvelables. Des chercheurs et des organisations de la société civile ont exprimé des critiques concernant certains projets énergétiques implantés au Sahara occidental, estimant qu'ils pourraient contribuer à soutenir des activités extractives fortement consommatrices d'énergie et de ressources hydriques.

LES PRISONNIERS POLITIQUES AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

La situation des prisonniers politiques sahraouis a également figuré parmi les principales préoccupations soulevées durant les travaux. Les organisations participantes ont appelé le Conseil des droits de l'homme et ses mécanismes à prendre des mesures concrètes afin de renforcer la protection des défenseurs sahraouis des droits humains et d'obtenir la libération des prisonniers politiques. Ces appels interviennent dans un contexte marqué par les conclusions rendues en avril dernier par le Comité des Nations unies contre la torture concernant plusieurs cas impliquant des militants sahraouis, parmi lesquels Abdelmoula El Hafdi et Naâma Asfari, ainsi que des membres du groupe de Gdeim Izik. Selon les organisations de défense des droits humains, ces décisions établissent la responsabilité de l'occupant marocain dans des violations de ses obligations découlant de la Convention contre la torture. Les participants à la 63e

session ont ainsi renouvelé leur appel à permettre au Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme d'accéder sans restriction au Sahara occidental, tout en demandant la fin des représailles et des actes d'intimidation visant les défenseurs sahraouis.

UN PLAIDOYER POUR UN CONTRÔLE INTERNATIONAL RENFORCÉ

À travers les différentes activités organisées à Genève, les organisations sahraouies et internationales ont cherché à maintenir la question du Sahara occidental au centre des discussions relatives aux droits humains, au droit international et à la protection de l'environnement. Elles ont notamment insisté sur la nécessité que les politiques environnementales, les projets énergétiques et l'exploitation des ressources naturelles dans le territoire respectent le droit international et les droits du peuple sahraoui, en particulier son droit à l'autodétermination et à la souveraineté permanente sur ses richesses et ressources naturelles. La clôture, aujourd'hui, de la 63e session du Conseil des droits de l'homme met ainsi fin à plusieurs jours de plaidoyer et de mobilisation autour de la situation au Sahara occidental, avec des appels renouvelés à renforcer les mécanismes internationaux de surveillance et de protection des droits humains dans le territoire.

M.S.

CHINE - ALGÉRIE

Une longue histoire d'amitié

La fondation de la République populaire de Chine dont la naissance fut proclamée le 1er Octobre 1949 sur la place Tian'anmen par Mao Zedong est célébrée chaque année. Proclamée fête nationale de la République populaire de Chine, elle est célébrée par des manifestations, des défilés militaires, des spectacles et des discours officiels.

Rf : DR



Dans ce cadre, sur invitation de S.E.M l'ambassadeur Dong Guangli, j'ai eu l'honneur d'assister le dimanche 6 septembre, au palais de la culture à une réception commémorative du 77ème anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine.

Dans son allocution, S.E.M Dong Guangli, ambassadeur de Chine en Algérie, a mis en relief les relations sino-algériennes historiques et stratégiques il rappela : « Sous la conduite stratégique de nos deux chefs d'État, les relations sino-algériennes se développent de manière stable et saine, et cette année est marquée par une succession de bonnes nouvelles. Au début de l'année, le président Xi Jinping et le président Tebboune ont échangé des messages de félicitations suite au lancement réussi des satellites Alsat 3A et 3B, insufflant ainsi un nouvel élan aux relations bilatérales. Au premier semestre 2026, la politique du tarif douanier zéro en faveur des pays africains a continué de dégager des dividendes, permettant à un nombre croissant de produits algériens de bonne qualité d'accéder au vaste marché chinois. Le volume des échanges commerciaux bilatéraux a atteint 9 milliards de dollars, soit une augmentation de 28 % en glissement annuel, alors que les exportations algériennes vers la Chine se sont élevées à 980 millions de dollars, enregistrant une hausse de 111 %. La ligne ferroviaire minière de l'Ouest, projet du siècle pour l'Algérie, a été réalisée et mise en service ; le Centre national des prestations numériques a été officiellement inauguré ; d'autres mégaprojets, tel que le projet intégré de phosphate dans l'Est du pays, progressent à un rythme accéléré... La présence des entreprises chinoises est partout visible, et les fruits de la coopération pragmatique sino-algérienne sont connus de tous. Durant les six mois écoulés, le nombre de citoyens algériens se rendant en Chine a doublé par rapport à la même période de l'année dernière. Les places pour les cours de chinois de l'Institut Confucius sont très prisées, tandis que l'ouverture imminente de la ligne directe Alger-Shanghai est très attendue. Nous nous réjouissons de constater que notre coopération devient de plus en plus concrète et que la liste de nos projets ne cesse de s'allonger. »

En concluant son intervention, Monsieur Dong Gangli a exprimé l'excellence de la forte et solide

amitié Chine Algérie. Il déclara : « qu'en cet instant, je ressens une profonde fierté pour l'amitié sino-algérienne et je suis pleinement confiant en l'avenir de nos relations. Unissons nos efforts sans relâche pour renforcer l'alignement stratégique entre la modernisation à la chinoise et la Nouvelle Algérie victorieuse, faire des opportunités de développement des deux pays un bien-être commun pour nos deux peuples, et continuer à écrire de nouveaux chapitres du partenariat stratégique global sino-algérien. La Chine et l'Algérie une longue histoire d'amitié. Citoyen africain au long parcours, militant participant aux premières lignes de tous les combats citoyens nobles et justes à travers le monde. Il me plaît de remercier très chaleureusement l'ambassadeur de Chine à Alger pour l'invitation. Et pour le message dans lequel il a » exprimé clairement la volonté de la Chine de travailler avec l'Algérie et mettant l'accent sur les avantages des peuples des deux parties, afin d'élaborer un nouveau plan de coopération sino algérien et de promouvoir confortement la construction d'une communauté d'avenir partagé Chine Algérie de haut niveau. »

NOS REMERCIEMENTS EN TANT QUE DIMENSION POPULAIRE CITOYENNE ALGÉRIENNE À LA CHINE QUI NE CESSE DE MANIFESTER AINSI SON AMITIÉ À NOTRE CHÈRE PATRIE L'ALGÉRIE

C'est donc pour moi, membre fondateur de l'association d'amitié Algérie Chine, membre du réseau citoyen amitié africaine et acteur de la société civile algérienne, un honneur d'avoir été présent et de participer à cette rencontre et manifestation commémorative de la fête nationale de la République populaire de Chine et d'œuvrer au renforcement des liens d'amitié de l'Algérie avec la Chine.

Et comme nous avons le devoir impérieux de souvenir. Rappelons-le avec fierté que la Chine a été aux côtés des peuples d'Afrique contre le colonialisme et l'impérialisme et que l'histoire a enregistré que la Chine a pris fait et cause pour la légitimité des mouvements de libération d'Afrique et les a accompagnés sur le long chemin de la liberté, apportant son soutien politique et logistique conformément au droit international. Le militant africain que je suis, tirant légitimement un motif de fierté du mouvement de libération nationale des peuples

d'Afrique, s'honore de l'engagement du peuple de Chine, de sa solidarité, de son amitié qui ont été cimentés dans la lutte pour la liberté et l'émancipation et qui ne s'est jamais démenti.

De même, j'appartiens aussi au peuple algérien qui a poursuivi avec foi et détermination le combat pour traduire davantage en actes concrets les aspirations profondes et légitimes du peuple algérien à la liberté, la dignité et pour défendre au prix de lourds sacrifices les principes fondamentaux mentionnés dans la déclaration du 1er Novembre 1954 qui a marqué le début de la révolution algérienne à savoir : intégrité territoriale ; unité nationale et indépendance nationale. C'est fort de ces profonds sentiments de ces positions de principes constants que je réaffirme à partir de cette tribune citoyenne, les principes nobles qui nous guident et qui renforce aussi notre solidarité avec la Chine.

L'Algérie, terre d'accueil d'hospitalité, d'inspiration aux nobles idéaux de notre continent, symbole de dignité et de courage, bien ancrée dans son africanité, respectueuse de la souveraineté des peuples, de leur unité et de leur intégrité territoriale, réaffirme son attachement à la position africaine qui respecte l'intégrité territoriale de la Chine et souligne que le gouvernement de la République de Chine est le seul gouvernement légitime représentant toute la Chine et cela est expressément stipulé dans la résolution 2578 de l'assemblée générale des nations unies de 1971.

LE PRINCIPE D'UNE SEULE CHINE EST UN ACCORD CONSENSUEL DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE ET UNE RÈGLE FONDAMENTALE RÉGISSANT LES RELATIONS

L'Algérie nouvelle souveraine forte unie stable et solidaire traverse aujourd'hui une nouvelle phase de son évolution historique, politique, économique, social, culturelle et sécuritaire, plus que jamais a besoin de tous ses fils et filles et des amis dont la Chine pour continuer de se construire dans la stabilité, la quiétude et la paix.

Dans cet esprit, nous devrions œuvrer la main dans la main au renforcement des liens d'amitié avec la Chine et au développement des activités multiples de rapprochement entre les acteurs de la société civile algérienne et celle de Chine car l'on ne soulignera jamais assez le rôle impor-

tant et la contribution citoyenne bénéfique des composantes de la société civile dans le développement socio-économique et le rapprochement et renforcement des liens d'amitié entre les peuples de Chine et d'Algérie.

Dans cet ordre d'idée, je saisis cette occasion pour saluer l'action bénéfique, positive et la disponibilité totale affichée de notre association d'amitié Algérie Chine présidée par le professeur Smail Debeche, association d'amitié qui œuvre sans relâche pour le renforcement des relations de confiance et d'amitié entre l'Algérie et la Chine, association d'amitié qui contribue aussi à la réussite des objectifs nobles et la concrétisation initiatives louables pour une vie meilleure aux générations futures avec comme vision un monde prospère et en paix, dirigée et gérée par ses propres citoyens dans l'intérêt des peuples. Toujours unis et chaque jour plus solidaire l'Algérie et la Chine relèveront tous les défis et seront au rendez-vous de l'histoire promouvant des partenariats d'envergure basé sur le principe gagnant-gagnant qui veut que chaque partie partage aussi bien les risques liés aux investissements, que les bénéfices.

Il est bon de constater que la Chine manifeste tant d'engouement et d'enthousiasme pour booster les relations de partenariat et d'échanges avec l'Algérie, ce qui posera sans aucun doute les fondements de nouvelles relations bénéfiques à toutes les parties, renforcera l'amitié traditionnelle, consolidera la coopération et ouvrira un nouvel espace pour accélérer le développement et la coopération.

Il faut reconnaître que la Chine et l'Algérie ont une longue histoire

La Chine est l'ami de la révolution algérienne de novembre 1954.

L'Algérie compte sur la Chine pour la soutenir et se tenir à ses côtés.

La Chine est l'ami des peuples libres. La Chine a payé très cher sa place comme membre du conseil de sécurité ONU, instance de l'ONU chargé du maintien de la paix et la sécurité dans le monde. La paix, la justice et le droit international qui passent nécessairement par l'application stricte, pleine et entière de la charte et doctrine des nations unies en matière de décolonisation. Tirant légitimement un motif de fierté du formidable mouvement national de libération nationale et prenant date avec l'Histoire légendaire je partage sincèrement avec l'ambassadeur de Chine à Alger qui a tenu à exprimer haut et fort dans son Allocution qu'en cet instant « je ressens une profonde fierté pour l'amitié sino-algérienne et je suis pleinement confiant en l'avenir de nos relations unissons nos efforts dans l'intérêt général de nos peuples. »

Vive l'amitié Algérie-Chine
Bonne fête nationale à la République populaire de Chine

Par Mahrez Lamari
Militant des droits de l'Homme et des peuples, membre fondateur de l'Association d'amitié Algérie-Chine et acteur de la société civile algérienne

L'ÉQUIPEMENTIER ALLEMAND A ESSUYÉ DE VIVES CRITIQUES APRÈS UNE PUB METTANT EN SCÈNE UN SOLDAT ISRAËLIEN

Adidas fait marche arrière

Sous la pression des critiques et des appels au boycott, l'équipementier sportif allemand Adidas a présenté lundi ses excuses après avoir diffusé une campagne promotionnelle mettant en scène un soldat sioniste amputé, dans le cadre de la promotion de son service de « chaussure individuelle » destiné aux personnes ayant perdu un pied. La campagne mettait en avant Shaliv Biton, un ancien soldat de l'armée sioniste qui a perdu sa jambe gauche après avoir été blessé en 2021, lors de son service militaire. Il figurait parmi onze athlètes en situation de handicap dont les portraits ont été utilisés sur des affiches exposées dans des magasins Adidas dans les territoires occupés. La présence du soldat dans cette campagne a suscité une vive controverse, notamment sur les réseaux sociaux. Des militants ont dénoncé le choix d'associer un militaire israélien à une campagne consacrée aux personnes amputées, alors que la guerre menée par l'occupant sioniste contre la bande de Gaza a fait un nombre considérable de victimes ayant subi des amputations, notamment parmi les enfants. Face à la polémique et aux appels au boycott, Adidas a retiré la campagne et publié des excuses en arabe et en anglais sur son compte Instagram. La marque a reconnu que l'image utilisée dans le cadre de cette initiative avait suscité « de fortes réactions », affirmant qu'elle ne souhaitait en aucun cas offenser ou provoquer qui que ce soit. L'entreprise a également précisé que l'initiative était strictement locale et menée en Palestine occupée, et qu'elle ne faisait pas partie d'une campagne mondiale. De son côté, Shaliv Biton a supprimé la vidéo promotionnelle publiée sur son compte Instagram, qui avait également fait l'objet de nombreux signalements. La controverse s'est toutefois poursuivie après la publication par le soldat d'une vidéo dans laquelle il se moquait des appels au boycott lancés contre lui.

M. Seghilani

ORAN. FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 11 600 nouvelles places pour la session d'Octobre

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Oran a prévu 11 620 places de formation au profit des nouveaux stagiaires, en prévision de la rentrée prévue en octobre prochain, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels.

Ces places sont réparties entre plusieurs modes de formation, notamment la formation présentielle, l'apprentissage, la formation qualifiante et l'enseignement professionnel, a indiqué à l'APS la responsable de la communication et de l'information auprès de la direction, Mme Nacera Mansouri. La session d'octobre prochain sera également marquée par l'introduction de trois nouvelles spécialités, a-t-elle précisé. Il s'agit de la spécialité " Réseaux et sécurité informatique, option cybersécurité ", qui sera dispensée en mode présentiel à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) " Chahida Benklalia Hasnia ", à Maraval, ainsi que de la spécialité " Electronique intégrée et systèmes intelligents ", proposée en mode d'apprentissage à l'INSFP " Chahid Saâd Mohamed ", à Es Sénia.

La troisième nouvelle spécialité, " Maintenance des circuits de recharge et d'éclairage pour automobiles ", sera assurée au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Mers El-Hadjadj, dans le cadre de la formation qualifiante. L'introduction de ces nouvelles spécialités s'inscrit, selon Mme Mansouri, dans le cadre de la stratégie du secteur visant à adapter l'offre de formation professionnelle aux évolutions des



métiers et aux besoins du marché du travail, tout en assurant une formation de qualité aux stagiaires, notamment dans les domaines nécessitant une main-d'œuvre qualifiée. Les inscriptions à la nouvelle session ont débuté le 8 août dernier et se poursuivront jusqu'au 26 septembre, a fait savoir la même responsable. Elles s'effectuent via la plateforme " Takwin ", avec le maintien de bureaux d'accueil au niveau des établissements de formation afin d'accompagner les personnes rencontrant des difficultés à effectuer leur inscription en ligne.

Par ailleurs, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels poursuit ses campagnes d'information et de sensibilisation à travers les différentes communes de la wilaya, afin de faire connaître aux jeunes les spécialités proposées et de les sensibiliser à l'importance de la formation professionnelle dans l'acquisition d'un métier et d'un savoir-faire

favorisant leur insertion dans le monde du travail. Dans le cadre de ces campagnes, les conseillers en formation présentent également les opportunités offertes par le secteur, ainsi que les dispositifs et facilités destinés aux jeunes souhaitant créer des micro et petites entreprises. Ils mettent notamment en avant les différents avantages liés à la formation professionnelle, dont l'accompagnement des jeunes jusqu'à la concrétisation de leurs projets. À noter que la wilaya d'Oran compte 32 établissements de formation proposant des formations en présentiel et en apprentissage dans différentes spécialités. Ce réseau comprend six instituts spécialisés de formation professionnelle, un institut d'enseignement professionnel, 23 centres de formation professionnelle et d'apprentissage et deux annexes, en plus de l'annexe régionale du Centre national d'enseignement et de formation à distance (CNEPD).

EL-TARF. ZONES TOUCHÉES

PAR LES INCENDIES

Retour progressif à la normale

Les opérations de prise en charge et de réhabilitation dans la wilaya d'El-Tarf ont permis un retour progressif à la normale dans les zones touchées par les incendies, avec le rétablissement de plusieurs services essentiels, indique lundi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

"En exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la prise en charge des sinistrés des incendies, et en concrétisation des directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à assurer un suivi sur le terrain et à accélérer les opérations de prise en charge et de réhabilitation, la vie reprend progressivement son cours dans les zones touchées de la wilaya d'El-Tarf", précise le texte. Il s'agit, également, "du rétablissement de plusieurs services essentiels, à travers le réapprovisionnement en eau, en électricité et en gaz, la réhabilitation des réseaux et des structures endommagés, ainsi que des opérations de nettoyage, d'aménagement et de restauration des divers aspects de la vie quotidienne, sous la supervision et le suivi des autorités locales, et avec la participation des différents secteurs et services concernés", selon la même source. "Les citoyens ont salué ces efforts et exprimé leur gratitude et leur reconnaissance envers l'Etat pour la rapidité de la prise en charge, son accompagnement et son soutien, ce qui a contribué au retour à la vie normale dans leurs régions", conclut le communiqué.

TÉBESSA. PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE

Réception et mise en service de 8 cantines scolaires

Huit (8) cantines scolaires seront réceptionnées et mises en service dès la rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. La même source a indiqué que ces cantines scolaires sont destinées à servir des repas chauds et équilibrés aux élèves du cycle primaire des communes de Tébéssa (4 cantines), Bir El-Ater (2), Boukhadra et Morsot. Les services de la wilaya ont ajouté que les travaux de réalisation de ces cantines sont "presque achevés et permettent d'envisager leur ouverture avec le début de la nouvelle année scolaire".

JOURNÉE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Des projets innovants de jeunes suscitent l'intérêt

Des projets et idées innovants présentés par les jeunes de DZ Young Leaders (Jeunes leaders algériens) ont suscité l'intérêt des participants à une journée scientifique et technologique interactive, organisée lundi au Centre de loisirs scientifiques de la wilaya d'Oran, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS), organisatrice de l'événement.

Cette manifestation, qui vise à "encourager l'innovation et la créativité et à ancrer la culture scientifique et la connaissance auprès des jeunes et des adolescents", a enregistré une large participation de jeunes et de différentes catégories d'âge. Les projets présentés par les membres de DZ Young Leaders ont constitué l'un des principaux temps forts du programme, mettant en avant des initiatives fondées sur l'esprit d'entreprise, l'innovation et la recherche de nouvelles solutions, selon la même source. Les présentations ont permis aux visiteurs de découvrir de près plusieurs projets et idées développés par les jeunes participants, d'échanger avec leurs porteurs et de prendre connaissance de leurs expériences dans les domaines de l'innovation et des technolo-

gies. Elles ont également offert un espace d'échange et de partage d'expériences, encourageant les participants à transformer leurs idées en projets concrets à impact positif. La journée scientifique a également proposé un programme riche comprenant des expériences scientifiques et des activités interactives, permettant aux jeunes et aux adolescents de découvrir différents domaines des sciences et

des technologies dans une ambiance favorisant l'apprentissage par l'expérience, la curiosité et l'esprit de découverte. Les activités ont, en outre, été marquées par la visite d'un groupe de jeunes participant au camp Lab Camp 2026, venus de plusieurs wilayas du Sud du pays.

Cette visite a constitué une occasion de renforcer les échanges, de favoriser les rencontres et de partager les

expériences et les idées entre jeunes issus de différentes régions du pays.

Cette initiative confirme, selon les organisateurs, "l'importance" de la mise en place d'espaces stimulants pour les jeunes et du soutien aux projets innovants, contribuant ainsi à "développer leurs capacités, encourager l'esprit d'initiative et les impliquer dans la recherche et la conception de solutions".

TINDOUF. PROJET DE TRANSFERT D'EAU "SUD-SUD"

L'étude technique touche à sa fin

L'étude technique du projet de transfert d'eau "Sud-Sud" est sur le point d'être achevée, après la finalisation des différents plans et des missions de terrain, dans le cadre d'un processus supervisé par l'Agence nationale des ressources en eau, en coordination avec plusieurs bureaux d'études et les autorités concernées, a-t-on appris auprès du directeur de l'Hydraulique de Tindouf, Mohamed Baâli. Ce projet, qui s'inscrit dans le programme complémentaire du président de la République pour l'année 2024, constitue l'un des projets stratégiques visant à renforcer les ressources hydriques dans le Sud et à assurer leur sécurisation à long terme, notamment dans les wilayas de Tindouf, Béchar et Beni Abbès, jusqu'à la zone de Gara Djebilet. La capacité globale des eaux transférées dans le cadre de ce projet devrait dépasser 160.000 mètres cubes par jour, dont environ 120.000 mètres cubes par jour destinés à la wilaya de Tindouf, compte tenu de l'augmentation pré-

vue de ses besoins futurs. M. Baâli a précisé que l'étude technique du projet a atteint un taux d'avancement de plus de 90%, soulignant que les différents plans et études de terrain sont à un stade très avancé et que le projet est actuellement sur le point d'achever sa phase technique.

Le même responsable a ajouté qu'une réunion technique s'est récemment tenue en présence du bureau d'études et du maître d'ouvrage, représenté par l'Agence nationale des ressources en eau, ainsi que des représentants des autorités concernées. Cette réunion a permis de parvenir à un accord définitif sur le tracé du réseau, notamment sur la partie située sur le territoire de la wilaya de Tindouf. Le projet consiste à transférer de l'eau depuis le bassin de Boukroute, dans la wilaya de Timimoun, en passant par la wilaya de Beni Abbès et la partie ouest de la wilaya de Béchar, puis par la zone de Hassi Khebi et la commune d'Oum El-Assel, dans la wilaya de Tindouf, jus-

qu'à la zone de Gara Djebilet. Ce projet devrait contribuer à renforcer les capacités hydriques des wilayas concernées et à répondre à leurs besoins futurs, notamment au regard des grands projets économiques et d'investissement actuellement en cours dans les régions du Sud. Dans l'attente de l'achèvement de ce projet stratégique, l'opération de renforcement des ressources en eau se poursuit dans la wilaya de Tindouf à travers la réalisation de nouveaux forages destinés à alimenter les stations de dessalement. A ce titre, le directeur des ressources en eau a indiqué que le programme à court terme prévoit la réalisation de 14 forages, dont quatre dans le cadre de l'extension de la station de dessalement et dix autres destinés à alimenter la nouvelle station de dessalement. Ces opérations s'inscrivent dans une stratégie prospective visant à renforcer les ressources en eau de la wilaya et à améliorer ses capacités.

BOUIRA. ÉDUCATION

Réception de 9 nouveaux établissements scolaires

Neuf nouveaux établissements scolaires ouvriront leurs portes aux élèves à Bouira à partir de ce mois de septembre à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'Éducation nationale.

Il s'agit de quatre collèges d'enseignement moyen (CEM), d'un lycée et de quatre groupes scolaires du cycle primaire, réalisés dans le cadre de l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves à travers quelques communes de la wilaya, a indiqué le directeur de l'Éducation nationale, Fatah Bouchareb. "L'ouverture de ces nouveaux établissements à Aïn Tork, Lakhdaria, Aïn Laâloui, El-Hachimia, Bouira et Sour El-Ghozlane, vise à renforcer les capacités d'accueil du secteur et contribuer à réduire la pression sur les structures existantes dans les différentes communes de la wilaya", a expliqué M. Bouchareb.

Le même responsable a précisé, en outre, que ces structures nouvellement réalisées "permettront de répondre aux besoins induits par l'évolution des effectifs scolaires, notamment dans les zones où de nouveaux quartiers et habitations ont été réalisés ces dernières années". Les quatre groupes scolaires du cycle primaire ont été bâtis au chef-lieu de wilaya et à Sour El-Ghozlane, est-il précisé. "Les opé-



Ph.DR
oi

rations de préparation se poursuivent afin de permettre la mise en service de ces structures dans les délais", a relevé M. Bouchareb, ajoutant que pour assurer une rentrée scolaire calme et sereine, la wali de Bouira, Houria Aggoune, suit de très près l'évolution des travaux de réalisation de tous ces projets qui sont à leur phase finale. Au cours de ses dernières visites effectuées dans ces communes, Mme Aggoune a insisté auprès des entreprises

réalisatrices pour qu'elles respectent, entre autres, les délais de réalisation. Par ailleurs, et toujours en prévision de la prochaine rentrée scolaire, des travaux de réhabilitation de plusieurs structures éducatives et scolaires, dont des cantines, des classes de cours, ainsi que des cours de récréation, ont été lancés depuis quelques mois à travers plusieurs communes en vue de garantir aux élèves une meilleure prise en charge scolaire.

BATNA. COMMUNE D'ARRIS

Réception "prochaine" de plusieurs projets de développement

Plusieurs projets de développement seront "prochainement" réceptionnés dans la commune d'Arris, située à près de 63 km de la ville de Batna, a indiqué lundi le chef de l'exécutif local, M. Riadh Benahmed. Dans une déclaration à la presse au terme de sa visite de travail dans la daïra d'Arris (communes d'Arris et Tighanimine), M. Benahmed a précisé qu'il s'agit du projet d'aménagement et de revêtement de la

route reliant la route nationale RN-31 au village Tibehirine à l'entrée de la ville d'Arris sur une distance de 1,5 km, un projet à mettre en service dans les prochains jours. Dans deux mois, il sera procédé à la mise en exploitation du centre de l'artisanat et des métiers de cette commune montagneuse connue pour son savoir-faire artisanal, a ajouté le responsable, rappelant que les travaux de ce projet ont été achevés en attendant son équipe-

ment. Il a fait état également de la réception prévue en novembre prochain d'un centre de proximité des impôts sis à la cité Dhraâ Zitoun de cette commune, dont les travaux ont nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de 256,3 millions DA puisée du programme sectoriel de développement. Concernant le secteur de l'éducation, le wali a révélé qu'un groupe scolaire sera réceptionné à la cité 800 loge-

ments en plus d'un nouveau lycée. M. Benahmed a inspecté à l'occasion les travaux en cours au siège de Sûreté urbaine à la cité 880 logements AADL dans la commune d'Arris et le nouveau siège de la commune de Tighanimine. Le responsable a écouté les préoccupations des habitants des deux communes et a assuré de les prendre en charge en fonction des priorités et des moyens disponibles.

TIARET. ARTS HIPPIQUES

Ouverture d'une première exposition nationale

La première édition de l'exposition nationale sur les arts hippiques a débuté, lundi au Centre équestre Emir Abdelkader de la ville de Tiaret, et se poursuivra pendant trois jours, a-t-on appris auprès du directeur du Tourisme, de l'Artisanat et des Métiers, Zouaoui Touab.

M. Touab a souligné que cette exposition, organisée à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, en collaboration avec plusieurs organismes, vise à promouvoir ce patrimoine national en le rapprochant des citoyens, notamment des jeunes et des enfants, tout en permettant aux artisans de commercialiser leurs produits.

De son côté, le président de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, Ahmed Belfodhil, a indiqué que 70 exposants, venus de 17 wilayas, participent à cet événement, aux côtés des artisans locaux. Ceux-ci s'emploieront à faire

découvrir aux habitants de la wilaya les produits nationaux liés à l'équitation, mettant ainsi en valeur la richesse et la diversité de ce patrimoine. L'exposition offrira également aux artisans l'occasion d'échanger leurs connaissances et leur savoir-faire dans leur domaine d'activité. Une variété de tenues portées par les cavaliers selon les différentes régions est proposée, à l'image du burnous, du mezell, de la ceinture, du khouff (chaussure), de la abaya, du pantalon "testifa", du gilet et de la "imara", ainsi que des fusils anciens et modernes et autres équipements, mettant en valeur l'élégance du cavalier algérien. Sont également exposés différents équipements destinés au cheval, notamment la selle, la bride et les accessoires décoratifs placés sur le front de l'animal, témoignant de l'attachement du cavalier à son cheval.

Le public visiteur pourra également participer à la confection de certains équi-

pements dans le cadre d'ateliers vivants animés par les artisans, notamment la broderie du cuir de la selle, la confection des brides et des ceintures, ainsi que la couture de la djellaba et du burnous, en plus de la remise en état des fers à cheval. Parallèlement à l'exposition, un concours de saut d'obstacles est organisé et une tente dédiée à la poésie a été dressée pour accueillir des poètes mettant en valeur le patrimoine culturel algérien lié à la fantasia à travers des poèmes traditionnels et contemporains.

L'exposition s'achèvera par l'annonce du meilleur produit artisanal et la remise d'une distinction à son créateur, ainsi que par la récompense des lauréats de la compétition sportive. Une excursion touristique sera ensuite organisée au profit des participants venus de l'extérieur de la wilaya, afin de leur faire découvrir l'ancien centre d'élevage de chevaux de "Chouchaoui", selon M. Belfodhil.

MÉDÉA. VENTE DE FOURNITURES SCOLAIRES

Ouverture de 6 marchés de proximité

Six (6) marchés de proximité dédiés à la vente des fournitures et articles scolaires ont été ouverts à Médéa dans le cadre des préparatifs en cours pour la prochaine rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. La même source a ajouté que pour assurer la disponibilité des différentes fournitures scolaires et permettre aux citoyens de les acquérir à des prix compétitifs, six marchés de proximité ont été ouverts dans les dairas de Médéa, Berrouaghia, Beni Slimane, Tablat, Ksar El-Boukhari et Sidi Naâmane, en plus de deux points de vente dans la daïra de Guelb El-Kebir et au niveau de la gare routière. Cette opération vise à rapprocher ces produits des citoyens et à répondre à leurs besoins avant et durant la rentrée scolaire. Ces marchés se caractérisent par la disponibilité de diverses fournitures et articles scolaires, proposés à des prix compétitifs, ainsi que par la mise à disposition des manuels scolaires pour les différents cycles d'enseignement, dans le but d'alléger les charges des parents et d'améliorer leur capacité à acquérir les besoins de leurs enfants dans des conditions appropriées.

GUELMA. TOMATES INDUSTRIELLES

Production de 2,13 millions de quintaux

Une production totale de 2,13 millions de quintaux de tomates industrielles, dont une grande partie est destinée aux unités de transformation, a été réalisée dans la wilaya de Guelma au terme de la campagne de récolte de la saison agricole 2025-2026, a indiqué, lundi, le directeur des services agricoles (DSA), Rachid Rehamnia. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la quantité produite au cours de la saison actuelle est "sensiblement équivalente à celle de la saison écoulée", ce qui confirme, selon lui, "le développement significatif de cette filière au cours des dernières années". Le DSA a également précisé que la récolte de tomates industrielles, effectuée entre juillet et fin août derniers, a concerné une superficie plantée de 2.661 hectares répartis dans différentes communes de la wilaya, pour un rendement de 830 quintaux par hectare.

TOUGGOURT. TRANSPORT FERROVIAIRE

Réception de la nouvelle gare début 2027

La nouvelle gare ferroviaire de Tougourt, inscrite dans le cadre du projet en cours de réalisation de la ligne ferroviaire Tougourt-Hassi Messaoud, sera réceptionnée au début de l'année 2027, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Les travaux de réalisation de cette infrastructure, qui s'étend sur une superficie de 13.600 m², enregistrent un taux d'avancement appréciable de plus de 72%, selon les explications fournies lors d'une récente visite de terrain des autorités locales. La nouvelle gare sera dotée de services et commodités modernes destinés à améliorer les conditions d'accueil et de confort des voyageurs et du personnel, a-t-on ajouté.

SÉLECTION NATIONALE

Les trois priorités de Hemdani à la tête des Verts

Comme on le sait, Brahim Hemdani a été nommé nouveau sélectionneur des Verts, succédant au Suisse Vladimir Petkovic. Après une période marquée par plusieurs interrogations, le technicien algérien devra rapidement imposer sa méthode et préparer une sélection appelée à entamer un nouveau cycle.

Le calendrier ne lui laissera d'ailleurs que peu de temps pour travailler. Les Verts retrouveront la compétition à la fin du mois avec deux rencontres face à la Zambie et au Burundi, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2027. Ces rendez-vous constitueront les premiers tests grandeur nature du nouveau sélectionneur. Fort de son récent sacre avec les jeunes Fennecs lors du tournoi de football des Jeux méditerranéens, Hemdani arrive avec une expérience récente du football international algérien. Mais à la tête de l'équipe A, plusieurs chantiers importants l'attendent. Trois dossiers apparaissent prioritaires.

RETROUVER UNE VÉRITABLE SOLIDITÉ DÉFENSIVE

Le premier chantier concerne la défense. Le secteur défensif a représenté l'un des principaux points faibles de l'Algérie durant l'ère Petkovic. Les difficultés ont été particu-



lièrement visibles lors de la dernière Coupe du monde, au cours de laquelle les Verts ont encaissé 9 buts, soit plus de deux buts par match.

Hemdani devra donc rapidement trouver la bonne formule afin de renforcer la solidité de son équipe.

Cela passera par le choix d'une charnière complémentaire, mais également par un meilleur équilibre collectif entre la défense et le milieu de terrain. Les prochains matchs permettront au nouveau sélectionneur de tester différentes associations et de déterminer les joueurs capables de répondre aux exigences du très haut niveau international.

PRÉPARER L'APRÈS-RIYAD MAHREZ

L'autre immense défi sera de gérer le départ de Riyad Mahrez. Le capitaine historique a annoncé sa retraite internationale après le Mon-

dial 2026, laissant un vide difficile à combler.

Avec 119 sélections, 40 buts et 45 passes décisives, Mahrez possède un bilan exceptionnel avec les Verts.

Son influence, son expérience et sa capacité à faire la différence dans les moments importants manqueront forcément à la sélection.

Hemdani devra désormais faire émerger une nouvelle hiérarchie offensive. Des joueurs comme Anis Hadj Moussa ou Farès Ghedjemis figurent parmi les candidats susceptibles de prendre davantage de responsabilités. L'objectif ne sera toutefois pas de trouver un nouveau Mahrez, mais de construire une animation capable de compenser collectivement son départ.

STABILISER RAPIDEMENT LE ONZE

Enfin, Hemdani devra rapidement dégager un onze de

référence. Avec la CAN 2027 prévue en juin prochain, le temps de préparation sera relativement court.

Les éliminatoires représenteront une occasion idéale pour tester les différentes options et établir une hiérarchie claire à chaque poste. Le nouveau sélectionneur dispose d'ailleurs d'un réservoir important, entre les jeunes talents du championnat algérien et les nombreux binationaux évoluant en Europe, particulièrement en France.

À lui désormais de transformer cette richesse en un groupe cohérent, équilibré et compétitif. Les premiers choix de Hemdani et son bras droit, Antar Yahia, seront donc particulièrement scrutés, car ils donneront déjà une idée du nouveau visage qu'il souhaite donner aux Verts.

Hakim S.

AVEC DÉJÀ 4 BUTS EN 3 MATCHS

Gouiri parti pour réaliser son meilleur ratio en France

Présence algérienne forte sur le terrain comme dans les tribunes, mais au terme d'une soirée frustrante pour l'Olympique de Marseille. Malgré un doublé d'Amine Gouiri, l'OM s'est incliné 3-2 face au Paris FC, passant ainsi à côté d'une occasion de décrocher un résultat positif.

Pour l'attaquant algérien, cette rencontre aura néanmoins permis de confirmer son excellent début de saison.

Auteur des deux buts marseillais, Gouiri a porté son total à 4 réalisations en seulement 3 matches de championnat. Une efficacité remarquable qui lui permet de s'installer en tête du classement des buteurs de la Ligue 1 et de s'affirmer, une nouvelle fois, comme l'une des principales armes offensives de son équipe.

Depuis qu'il a rejoint l'Olympique de Marseille, l'attaquant algérien affiche des statistiques particulièrement intéressantes. La saison dernière, il avait inscrit 11 buts toutes compétitions confondues, auxquels s'ajoutaient 5 passes décisives. Quelques mois auparavant, lors de la demi-saison suivant son arrivée à l'OM au mercato hivernal, il avait déjà trouvé le



chemin des filets à 10 reprises, avec 3 passes décisives.

Cette nouvelle saison pourrait donc être celle de la confirmation, voire de l'explosion statistique pour Gouiri. Avec déjà quatre buts en trois rencontres, l'Algérien

affiche un rythme qui laisse entrevoir la possibilité de dépasser ses précédents standards sous le maillot marseillais.

Son meilleur exercice sur le plan purement comptable reste pour l'instant la saison 2022-2023, lorsqu'il évoluait encore au Stade Rennais. Il avait alors inscrit 15 buts en Ligue 1, établissant son record personnel dans le championnat français. Une performance réalisée sous les ordres de Bruno Génésio, qui connaît parfaitement les qualités de l'attaquant algérien et qui le dirige aujourd'hui sur le banc de l'OM.

Cette relation pourrait d'ailleurs jouer un rôle important dans la progression de Gouiri. Utilisé dans un cadre où il semble avoir retrouvé confiance et efficacité, l'Algérien paraît capable de franchir un nouveau cap. La défaite contre le Paris FC n'efface donc pas les signaux très positifs envoyés par Gouiri. Avec 4 buts en 3 journées, l'attaquant marseillais est actuellement la véritable lueur dans le ciel phocéén. Si cette efficacité se poursuit, son record de 15 buts pourrait rapidement devenir un objectif réaliste.

H. S.

IL A REPRIS L'ENTRAÎNEMENT AVEC FEYENOORD

Hadj Moussa, entre le rêve européen et le jackpot saoudien

Le choix d'Anis Hadj Moussa a suscité beaucoup d'interrogations en Algérie. Alors que son jeune âge et son talent lui offrent encore une formidable marge de progression et pourraient lui permettre de viser un grand club européen, l'international algérien avait fait le choix de privilégier une autre option : celle de rejoindre Al-Ittihad Club.

Le club saoudien lui avait, selon les informations rapportées, proposé un véritable pont d'or. Séduit par les conditions financières de l'opération, Hadj Moussa avait insisté pour rejoindre

la formation de Djeddah. Tout semblait alors réuni pour son départ, avant que la transaction ne tombe finalement à l'eau dans les toutes dernières heures.

Feyenoord, son club néerlandais, avait exigé des garanties financières avant d'accepter de le libérer. Une décision qui, avec le recul, pourrait finalement rendre un fier service au jeune joueur algérien. Car si l'aventure saoudienne aurait certainement été très lucrative, elle aurait aussi pu éloigner Hadj Moussa des projecteurs du football européen au moment où sa carrière commence véritablement à décoller. Tout le monde en Algérie n'a d'ailleurs pas compris ce choix. À son âge, avec ses qualités techniques, sa vitesse et sa capacité à faire la différence, Hadj Mous-



sa dispose théoriquement du profil pour attirer l'attention de formations européennes ambitieuses. Beaucoup estiment donc qu'il aurait été plus judicieux de poursuivre sa progression aux Pays-Bas ou de viser, à terme, un championnat encore plus prestigieux. Mais le joueur a fait son choix, en privilégiant l'aspect financier. Reste désormais à savoir si Al-Ittihad reviendra à la charge lors du prochain mercato. Rien ne permet encore de l'affirmer. En attendant,

DTN

La 3e phase du stage de formateurs d'entraîneurs s'achèvera aujourd'hui

La troisième et dernière phase de formation, destinée aux formateurs d'entraîneurs, se poursuivra au Centre technique régional de Tlemcen jusqu'au 9 septembre courant, a annoncé mardi la Fédération algérienne de football (FAF). Cette formation s'inscrit dans le cadre du programme de coopération conjoint entre la Fédération internationale de football (Fifa) et la FAF. Elle a été consacrée au volet pratique, à travers des exercices simulant différentes missions, liées à la formation des entraîneurs, notamment, la présentation pratique et théorique, l'encadrement pratique et théorique, ainsi que les rôles de leader, de technicien, d'accompagnateur, de conseiller et d'évaluateur. Selon la même source, ce module vise à évaluer le niveau d'acquisition par les participants des compétences nécessaires à l'exercice des différentes missions liées à la formation des entraîneurs, ainsi qu'à renforcer leurs capacités dans les domaines de la présentation, de l'encadrement, de l'accompagnement et de l'évaluation, en vue de qualifier les candidats admis à l'exercice de ces missions. L'ouverture de cette phase a été présidée par le directeur du Département de la formation de la Direction technique nationale, Karim Kaced, qui assure également l'encadrement, aux côtés d'Ameur Chafik, Nasreddine Saadi, Boualem Laâroum et Mohamed Djeradi, désignés par la FIFA.

Hakim S.

FORAÎT POUR LA PREMIÈRE DU RC LENS EN LIGUE DES CHAMPIONS

Titraoui freiné par une blessure

Auteur de débuts très prometteurs sous ses nouvelles couleurs du RC Lens, le milieu de terrain algérien Yassine Titraoui voit son élan brutalement stoppé. Victime d'une lésion aux ischio-jambiers, le joueur de 23 ans sera éloigné des terrains pour plusieurs semaines. Un coup du sort qui le privera de grands rendez-vous en Ligue des Champions et compromet fortement sa participation aux prochaines échéances avec les Verts. L'adaptation de Yassine Titraoui au sein du club artésien semblait idéale. En

l'espace de quatre rencontres, l'international algérien avait déjà livré des prestations remarquées, prouvant qu'il était prêt à relever le défi de son nouveau championnat. Malheureusement, cette belle dynamique s'est enrayée samedi dernier face à Lorient. Obligé de quitter la pelouse à la 60e minute de jeu, le joueur a contracté une sérieuse blessure aux ischio-jambiers.

D'après les informations du quotidien La Voix du Nord, son retour à la compétition n'est pas espéré avant le 7 octobre. Cette convalescence forcée est une immense frus-

tration pour le milieu de terrain, car elle le prive du premier match européen de la saison de son équipe. Le RC Lens devra en effet composer sans sa nouvelle recrue pour affronter le Slavia Prague ce jeudi, dans le cadre de la prestigieuse Ligue des champions. Les répercussions de ce pépin physique s'étendent logiquement jusqu'en équipe nationale. Le joueur formé à la célèbre Académie du Paradou voit sa participation au prochain stage de l'équipe d'Algérie devenir très compromise.

Ce forfait pressenti tombe

à un moment charnière pour les Verts, qui s'approprient à lancer leur campagne de qualifications pour la CAN-2027. Le programme de ce rassemblement s'annonce intense avec l'entrée en lice dans le groupe I contre la Zambie, fixée au 25 septembre, suivie d'un déplacement complexe à Bujumbura pour y défier le Burundi le 29 septembre. Sauf retournement de situation miraculeux, Yassine Titraoui devra soutenir ses coéquipiers à distance en attendant de retrouver la pleine possession de ses moyens physiques.

UNE PREMIÈRE DANS L'HISTOIRE DU FOOTBALL ALGÉRIEN

Maza parmi les dix finalistes pour le titre de meilleur jeune joueur au monde

Le jeune international algérien Ibrahim Maza a réalisé une première historique en devenant le premier joueur algérien à figurer parmi les dix candidats au prestigieux titre de meilleur jeune joueur au monde.

Révélu sur la scène internationale grâce à ses prestations remarquées, le milieu offensif algérien s'impose progressivement s'adapter, apportant son activité et sa capacité à se projeter sur le flanc. Son nom avait déjà figuré dans la liste élargie de l'équipe nationale en amont de la Coupe du monde 2026. Toutefois, l'ex-sélectionneur Vladimir Petkovic avait finalement privilégié d'autres options au moment d'arrêter Rebbach peut surtout remercier Kike Sánchez Flores, qui lui a redonné confiance depuis son arrivée à la fin de la saison dernière. Après avoir longtemps fréquenté le banc, l'Algérien bénéficie désormais d'un véritable statut de titulaire. À lui de poursuivre sur cette dynamique pour convaincre définitivement le nouveau sélectionneur algérien, Brahim Hemdani.

H. S.

PREMIER LEAGUE

Bachir Belloumi dans l'équipe-type de la semaine

L'international algérien Mohamed Bachir Belloumi a été retenu dans l'équipe-type de la troisième journée de la Premier League anglaise, selon le site spécialisé dans les statistiques "WhoScored". Le joueur de Hull City a obtenu la note de 8,3/10, soit la sixième meilleure évaluation de l'équipe-type de la semaine, après sa prestation remarquée face à Aston Villa, lors d'une rencontre qui s'est soldée par un score nul et vierge (0-0). Belloumi s'est particulièrement illustré au cours de cette confrontation et a été tout près d'ouvrir le score sur une puissante frappe du pied gauche, repoussée par la barre transversale du but d'Aston Villa.



MONDIAL U17 (PRÉPARATION)

La sélection algérienne au tournoi de Croatie

La sélection algérienne des moins de 17 ans prendra part à un tournoi international prévu en Croatie du 26 septembre au 5 octobre prochain, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Outre l'Algérie et la Croatie (pays hôte), ce tournoi verra la participation de l'Arabie saoudite, la Hongrie, et le Qatar, précise l'instance fédérale dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. Pour rappel, la sélection algérienne des U17 dirigée par Amine Ghimouz, prépare sa participation à la prochaine Coupe du monde de la catégorie prévue du 19 novembre au 13 décembre prochain au Qatar. Les cadets algériens ont décroché leur qualification pour le Mondial-2026 après avoir atteint les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), disputée en mai dernier. Au Qatar, l'Algérie évoluera dans le groupe J en compagnie des États-Unis, du Chili et du Monténégro. Elle débuttera la compétition face au Chili, le 21 novembre à 14h30 (heure algérienne), avant de donner la réplique au Monténégro, le 24 novembre à la même heure, puis aux États-Unis, le 27 novembre à 16h00. L'édition 2026 du Mondial U17 réunira 48 sélections réparties en 12 groupes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les huit meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les seizièmes de finale. Le programme de la sélection algérienne U-17 au tournoi de Croatie: 1re journée (26 septembre 2026) Algérie- Arabie saoudite 16h00 2e journée (29 septembre) Croatie- Algérie.

H. S.

MC ALGER

Mohamed Arabi Yakoubi prend les rênes du Conseil d'administration

Le Mouloudia d'Alger ouvre un nouveau chapitre administratif de son histoire. À l'issue de sa dernière Assemblée générale tenue lundi à Alger, le club de Ligue 1 Mobilis a officialisé la nomination de Mohamed Arabi Yakoubi au poste de président du Conseil d'administration, succédant ainsi à Mohamed Hakim Hadj Redjem après une période faste en succès sportifs.

UN VENT DE RENOUVEAU AU SEIN DE LA DIRECTION

Le changement de présidence s'accompagne d'un remaniement plus large au sein de la direction du club. Comme l'a annoncé le MC Alger via un communiqué officiel publié sur ses réseaux sociaux, Mohamed Arabi Yakoubi sera solidement épaulé dans ses nouvelles fonctions. Le Conseil d'administration accueille trois nouveaux membres pour l'assister : Hafed Stambouli, Ali Abderrahim et Abdennour Kaoua.

Cette restructuration intervient suite à l'expiration des mandats des dirigeants sortants. La direction a tenu à adresser ses chaleureux



remerciements à Ahmed Messaoud Terki, Rafik Balamane et Rafik Kechida pour les services rendus au club durant leur période d'activité. Le Mouloudia a également profité de cette Assemblée générale pour rendre un hommage appuyé et à titre posthume au défunt Omar Ketrandji, saluant son immense contribution au "Doyen" avant sa disparition. Afin de garantir la stabilité du club, la direction a opté pour

une passation de pouvoir organisée.

UNE TRANSITION EN DOUCEUR ET UN BILAN HISTORIQUE

Le désormais ex-président, Mohamed Hakim Hadj Redjem, ne quitte pas immédiatement le navire. Il conservera un statut de membre temporaire au sein du Conseil d'administration pour une durée d'un mois. Cette mesure transitoire a été mise en place pour permettre une passation de consignes avec M. Yakoubi dans les meilleures conditions possibles.

Hadj Redjem passe ainsi le relais après avoir écrit l'une des belles pages récentes du club algérois. Intrônisé le 21 mars 2022 en remplacement d'Amar Brahmi, son mandat restera incontestablement marqué par une domination sur la scène nationale. Sous sa présidence, le MC Alger a garni son armoire à trophées de manière spectaculaire, remportant trois titres consécutifs de champion de Ligue 1 de football, ainsi que deux Supercoupes d'Algérie. Le nouveau président, Mohamed Arabi Yakoubi, sait désormais à quel niveau d'exigence il est attendu.

LIGUE 1 MOBILIS (2E JOURNÉE)

Report des rencontres JS Kabylie - MC Alger et JS Saoura - USM Khenchela

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé le report à une date ultérieure, des matchs JS Kabylie - MC Alger et JS Saoura - USM Khenchela, comptant pour la deuxième journée de la Ligue 1, sera ouverte le jeudi 10 septembre par le match ES Ben Aknoun - US Biskra (19h00), suivi de la rencontre USM Alger - JS El-Biar (21h00). Deux rencontres sont programmées vendredi 11 septembre, avec notamment l'affiche CR Belouizdad - ES Sétif (21h00), tandis que le match MC Oran - CR Témouchent aura lieu à 19h00. Deux rencontres sont également au programme samedi 12 septembre : MB Rouissat - Olympique Akbou (19h00) et CS Constantine - ASO

représentant algérien, le MC Alger, a ramené un nul (0-0) de son déplacement chez l'ASN Nigelec, en match disputé dimanche après-midi au Seyni-Kountché Stadium de Niamey (Niger). Cette deuxième journée de la Ligue 1, sera ouverte le jeudi 10 septembre par le match ES Ben Aknoun - US Biskra (19h00), suivi de la rencontre USM Alger - JS El-Biar (21h00). Deux rencontres sont programmées vendredi 11 septembre, avec notamment l'affiche CR Belouizdad - ES Sétif (21h00), tandis que le match MC Oran - CR Témouchent aura lieu à 19h00. Deux rencontres sont également au programme samedi 12 septembre : MB Rouissat - Olympique Akbou (19h00) et CS Constantine - ASO

Chlef (21h00).

Programme actualisé de la 2e journée :

Jeudi 10 septembre :
ES Ben Aknoun - US Biskra (19h00)
USM Alger - JS El-Biar (21h00)

Vendredi 11 septembre :
MC Oran - CR Témouchent (19h00)
CR Belouizdad - ES Sétif (21h00)

Samedi 12 septembre :
MB Rouissat - Olympique Akbou (19h00)
CS Constantine - ASO Chlef (21h00)

Reportés :
JS Kabylie - MC Alger
JS Saoura - USM Khenchela .

VOILE

L'Algérie accueille le quatrième camp d'entraînement de World Sailing

L'Algérie accueillera, du 13 au 20 septembre au port de Sidi Fredj (Alger), le quatrième camp d'entraînement de World Sailing (voile) destiné aux jeunes athlètes africains en préparation des Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) Dakar 2026, a indiqué lundi la Fédération algérienne de voile. Consacré à la série Bic Techno, ce regroupement réunira 31 participants représentant huit nations africaines, dans le cadre du programme de préparation mis en place par World Sailing en faveur des jeunes athlètes africains retenus pour les JOJ Dakar 2026. L'Algérie sera représentée lors de ce camp par deux planchistes Tinhin Bazizen et Youcef Gebli, qui poursuivront leur préparation en prévision du rendez-vous olympique de la jeunesse. Ce quatrième regroupement constitue une nouvelle étape dans le programme de préparation de World Sailing destiné aux jeunes athlètes africains appelés à prendre part aux JOJ Dakar 2026, offrant notamment l'opportunité de poursuivre le travail technique et de préparation dans des conditions de compétition.

MONDIAL DE BASKET EN FAUTEUIL

ROULANT

L'Algérie débute face aux Pays-Bas

La sélection algérienne féminine de basket-ball en fauteuil roulant entamera sa campagne au Championnat du monde 2026, prévu du 9 au 19 septembre à Ottawa (Canada), en affrontant les Pays-Bas, mercredi, pour le compte de la première journée du groupe B. Les Algériennes, championnes d'Afrique en titre pour la sixième fois consécutive, auront un programme particulièrement relevé lors de cette phase de poules, avec notamment deux adversaires issus du dernier carré des grandes compétitions internationales, les États-Unis et la France. Pour leur entrée en lice, les coéquipières de la capitaine Djamilia Khemgani seront opposées aux Pays-Bas, le 9 septembre, avant d'enchaîner dès le lendemain avec la France, le 10 septembre, dans le cadre de la deuxième journée. Après une journée de repos, la sélection algérienne retrouvera la compétition le 12 septembre face aux États-Unis, avant de donner la réplique au Japon, le 13 septembre, pour son quatrième match du groupe. Les joueuses algériennes bouteront la phase de poules le 15 septembre face à l'Allemagne, avec l'objectif de décrocher l'une des quatre premières places qualificatives pour les quarts de finale. Dans ce groupe de six équipes, les quatre premières accéderont en effet à la phase à élimination directe. La sélection algérienne aborde ce rendez-vous mondial avec le statut de championne d'Afrique, après avoir conservé son titre continental en avril dernier à Luanda (Angola), en s'imposant en finale devant l'Afrique du Sud (45-30). Il s'agira de la troisième participation de la sélection féminine algérienne à un Championnat du monde. La capitaine Djamilia Khemgani avait, à l'issue du sacre continental, affiché l'ambition de "bien représenter l'Algérie" et d'être une dignie ambassadrice du basket-ball en fauteuil roulant africain lors de cette échéance internationale. Le groupe A réunit le Brésil, la Chine, la Grande-Bretagne, l'Australie, l'Espagne et le Canada, pays hôte. Le Championnat du monde d'Ottawa réunit au total 12 sélections féminines et 16 équipes masculines, soit 28 équipes et 336 athlètes. La phase de groupes féminine se déroulera du 9 au 15 septembre, avant les quarts de finale et la suite des phases finales.

Programme de l'Algérie dans le groupe B :
9 septembre : Algérie - Pays-Bas
10 septembre : Algérie - France
12 septembre : Algérie - États-Unis
13 septembre : Algérie - Japon
15 septembre : Algérie - Allemagne.

REAL MADRID

Les raisons du scepticisme persistant autour de José Mourinho



Malgré un début de saison comptablement correct, le retour de José Mourinho sur le banc du Real Madrid suscite encore de nombreuses interrogations. Entre la gestion délicate des superstars de l'effectif, dont Kylian Mbappé et Vinicius Jr, et un fond de jeu jugé insuffisant, le « Special One » se retrouve déjà sous le feu des critiques de l'exigeante sphère madrilène, qui attendait de lui une véritable révolution interne.

Personnage incontestablement clivant, José Mourinho n'a laissé personne indifférent en posant à nouveau ses valises au Santiago Bernabéu. Si certains supporters se sont réjouis de revoir un homme à poigne capable de remettre de l'ordre dans un vestiaire récemment miné par des problèmes de comportement, de nonchalance et de conflits d'égo, d'autres gardent un souvenir amer de son premier passage. Les récentes expériences du technicien, notamment son échec à qualifier Benfica en Ligue des Champions la saison passée, n'ont fait que renforcer cette méfiance ini-

tiale. La direction madrilène l'a d'ailleurs choisi en priorité pour restaurer la discipline, bien plus que pour insuffler une philosophie de jeu spectaculaire.

Sur le plan purement arithmétique, le bilan du Portugais reste pour le moment honorable avec trois victoires en quatre journées de Liga. La seule véritable ombre au tableau est une défaite malheureuse face au Betis. Néanmoins, au-delà de ce bilan comptable positif, c'est le contenu proposé sur la pelouse qui cristallise les inquiétudes. Le milieu de terrain madrilène s'affiche comme le principal point faible de l'équipe, souffrant d'un manque criant de créativité. Ce déficit d'idées pénalise lourdement l'animation offensive et, bien que l'entraîneur ne soit pas le seul responsable du recrutement, son incapacité actuelle à trouver des parades tactiques ne joue pas en sa faveur.

Le véritable point de friction réside cependant dans sa gestion des statuts. Attendu comme l'homme providentiel censé abolir les privilèges, Mourinho semble pour l'instant se plier à la loi de ses têtes d'affiche. Le trident offensif composé de Vinicius Jr, Kylian Mbappé et Jude

Bellingham bénéficie d'une immunité presque totale en terminant systématiquement les rencontres. En parallèle, des joueurs souvent plus méritants dans l'effort, à l'image d'Arda Güler, sont systématiquement sacrifiés et remplacés prématurément. Cette continuité dans le traitement de faveur contredit directement les attentes placées en lui lors de sa signature. Face à cette situation, l'opinion publique et la presse madrilène commencent à s'impatier.

De nombreuses voix s'élèvent pour réclamer des décisions fortes et une fermeté inédite, réclamant par exemple un passage sur le banc pour Vinicius Jr afin de créer un véritable électrochoc. Les observateurs exigent également de l'entraîneur qu'il impose des efforts défensifs beaucoup plus stricts à ses attaquants vedettes, tout en offrant davantage de temps de jeu à de jeunes espoirs comme Carlos Espi.

Pour véritablement conquérir le cœur de Madrid, José Mourinho va devoir prouver qu'il est encore capable de bousculer la hiérarchie pour privilégier l'équilibre et le bien collectif.

FC BARCELONE

Rodri met déjà toute la Catalogne à ses pieds

Pour sa première titularisation sous les couleurs du FC Barcelone, le milieu de terrain espagnol Rodri a livré une véritable masterclass lors de la large victoire face à Valence (5-0). En un seul match dans la peau d'un titulaire, le patron de la Roja a prouvé qu'il était une pièce maîtresse du système d'Hansi Flick, s'attirant au passage les louanges unanimes de son entraîneur et de la presse locale. Le début de saison du FC Barcelone frôle la perfection et prend des allures de véritable rouleau compresseur. Sous la houlette de leur nouvel entraîneur Hansi Flick, les Blaugranas se sont transformés en une machine offensive impitoyable, totalisant déjà 17 buts inscrits en seulement quatre rencontres. La récente victoire écrasante sur la pelouse de Mestalla face à une équipe de Valence en grande difficulté a une nouvelle fois mis en lumière la force de frappe catalane. Cette dynamique est notamment portée par un Raphinha très efficace à la pointe de l'attaque pour pallier l'absence d'un véritable numéro 9, ainsi que par un Lamine Yamal étincelant. Cependant, au-delà de ce festival offensif, c'est surtout la prestation majuscule de Rodri dans l'entrejeu qui a focalisé toute l'attention.

Jusqu'à présent limité à de simples entrées en jeu, le

métronome espagnol a pleinement profité de sa première titularisation pour étaler toute sa classe. Agissant comme une véritable tour de contrôle devant la défense barcelonaise, il a dicté le tempo de la rencontre avec une justesse technique et une intelligence tactique remarquables. Sa présence rassurante a non seulement permis de sécuriser l'arrière-garde, mais elle a également servi de première rampe de lancement pour les offensives de son équipe. L'incorporation de Rodri offre de surcroît une liberté nouvelle et

précieuse à ses coéquipiers, permettant notamment à Pedri d'évoluer un cran plus haut sur le terrain pour exprimer toute sa créativité dans les zones dangereuses.

Cette performance de très haut niveau n'a échappé à personne, à commencer par son propre entraîneur. À l'issue de la rencontre, Hansi Flick n'a pas caché sa satisfaction d'avoir un tel profil à sa disposition, soulignant que chaque choix et chaque mouvement de son joueur sur le terrain étaient dictés par un sens aiguisé du jeu. Le constat est

unaniment partagé par la presse catalane, littéralement sous le charme de cette recrue. Les grands quotidiens sportifs espagnols voient déjà en Rodri l'élément fondamental dont le Barça ignorait avoir autant besoin. Les observateurs mettent en avant sa capacité à offrir un contrôle absolu sur le match et estiment qu'il sera le joueur clé pour élever le niveau de l'équipe lors des grands rendez-vous, notamment dans les moments critiques qui attendent les Barcelonais en Ligue des Champions.

AC MILAN

Le statut de Zlatan Ibrahimović sérieusement fragilisé

L'AC Milan a entamé une restructuration en profondeur sous la houlette de Gerry Cardinale. Désireux de reprendre directement les commandes et d'instaurer une gouvernance beaucoup plus collective, le propriétaire du club lombard pourrait bien remettre en question le rôle et l'influence jusqu'ici intouchables de Zlatan Ibrahimović. L'AC Milan a changé de visage cet été, et cette métamorphose va bien au-delà du terrain. Après une saison décevante qui a remis en question le fonctionnement interne du club, Gerry Cardinale a décidé de s'impliquer de manière beaucoup plus frontale. Le propriétaire de RedBird, qui était auparavant critiqué pour sa distance avec le quotidien rosso, a multiplié les allers-retours en Italie et les réunions à Casa Milan. Cette nouvelle implication s'est traduite par des décisions fortes et un profond remaniement de l'organigramme : Massimo Calvelli a pris une place centrale, le banc a été confié à Ruben Amorim, et le mercato a été particulièrement offensif avec des investissements conséquents sur des joueurs comme Gonçalo Ramos, Diego Moreira et Mario Gila. Cette nouvelle dynamique vise à rompre avec le modèle des années précédentes où plusieurs dirigeants bénéficiaient d'une très grande autonomie. Aujourd'hui, Cardinale souhaite centraliser les informations tout en privilégiant des discussions collectives et une logique de travail très intégrée. Pour parfaire cette nouvelle structure, la direction songe même à recruter un nouveau Head of Football, le nom de Markus Krösche étant cité comme une piste sérieuse.

LIVERPOOL

Un contrat sponsor maillot record à 350 M€

C'est officiel, Liverpool vient d'annoncer l'arrivée d'un nouveau sponsor maillot. « Turkish Airlines deviendra notre principal partenaire du club à compter du 1er juin 2027, tandis que Standard Chartered poursuivra sa collaboration de longue date avec le club en tant que partenaire mondial. Le logo de la compagnie aérienne figurera sur le devant des maillots de match de nos équipes masculines, féminines et du centre de formation dès le début de la saison 2027/28 ». Un joli coup pour le club de la Mersey. The Athletic révèle en effet que ce contrat de cinq ans rapportera « plus de 300 millions de livres sterling (soit 350 M€) ». Un accord record puisqu'il s'agit ainsi du contrat publicitaire « uniquement sur le devant du maillot » le plus lucratif de l'histoire de la Premier League, précise le média.

JUVENTUS

Locatelli absent 3 à 6 mois

Nouveau très gros coup dur pour la Juventus. Le club de Turin va perdre son capitaine, Manuel Locatelli (28 ans, 3 matchs en Serie A cette saison), pour une grande partie de l'exercice 2026-2027. Le milieu de terrain souffre d'une déchirure du ménisque externe, contractée lors du choc face à l'AC Milan (1-1), dimanche en championnat. L'international italien sera opéré ce mardi à Lyon par le docteur Bertrand Sonnery-Cottet, spécialiste reconnu du genou. La Gazzetta dello Sport indique une période d'indisponibilité estimée entre trois et six mois. Cette blessure s'ajoute à celles de Khéphren Thuram et Kenan Yildiz, également absents pour plusieurs mois.

ARSENAL

Rice jusqu'en 2031 ?

Pilier d'Arsenal depuis son transfert en 2023, Declan Rice (27 ans, 3 matchs en Premier League cette saison) pourrait prolonger son aventure chez les Gunners. À deux ans de la fin du contrat du milieu de terrain, la direction des champions d'Angleterre en titre envisage d'étendre le bail de l'ancien Hammer jusqu'en juin 2031, selon le journaliste Nicolo Schira. L'international anglais, qui a rejeté une offre mirobolante d'un club saoudien ces derniers mois, est considéré comme un joueur indispensable par Mikel Arteta. Le coach espagnol souhaite s'impliquer personnellement sur ce dossier.

LIGUE DES CHAMPIONS

Combien peut rapporter un bon parcours ?

La Ligue des Champions, qui débute ce mardi, va permettre aux clubs qualifiés de toucher d'importants revenus. Une aubaine pour des équipes qui ne peuvent plus compter sur les recettes de la Ligue 1. Pour cette édition 2026-2027, chaque club touchera une prime de participation de 18,62 millions d'euros. Ensuite, les équipes recevront 2,1 M€ par victoire lors de la phase de ligue, tandis qu'un nul rapportera 700 000 €. À la fin de cette phase, le classement rapportera de 275 000 € (pour le 36e) à 9,9 M€ (pour le 1er). Les clubs classés entre la 1ère et 8e place toucheront également 2 M€ supplémentaires, ceux positionnés entre la 9e et la 16e place percevront 1 M€.

QATAR

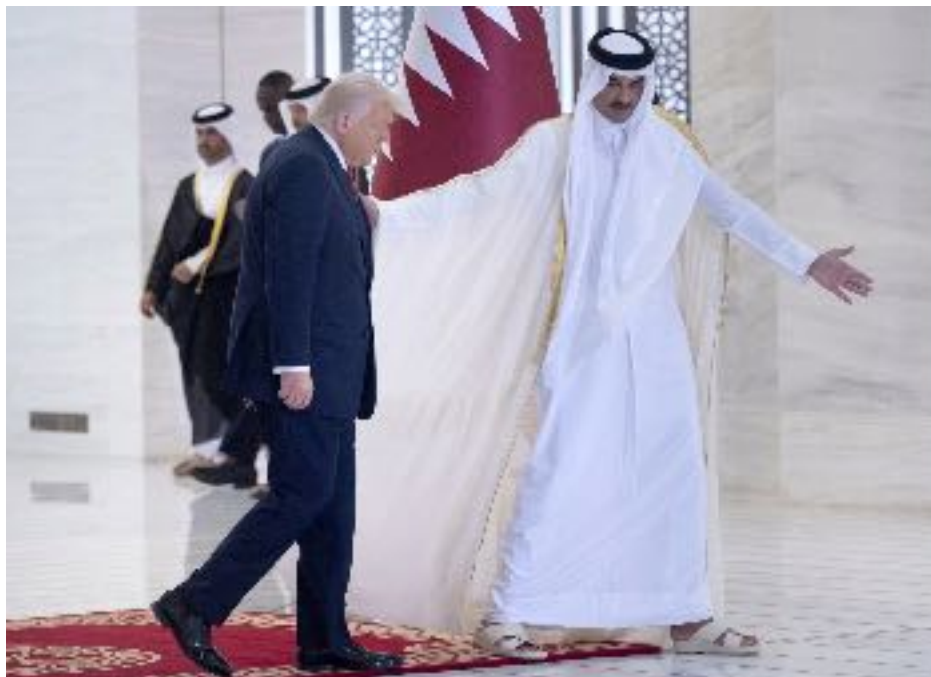
« L'alliance avec les États-Unis ne suffit pas à garantir la sécurité »

Le Qatar estime que la présence militaire américaine « ne suffit plus à garantir la sécurité des États du Golfe » appelant à « renforcer les capacités régionales de défense tout en maintenant l'alliance avec Washington ».

Le pays privilégie la négociation avec l'Iran plutôt qu'une stratégie fondée uniquement sur les sanctions et la pression militaire. Le Qatar remet en question l'idée selon laquelle la présence militaire américaine suffirait à garantir la sécurité des monarchies du Golfe. À Abou Dhabi, le porte-parole du ministère qatari des Affaires étrangères, Majed al-Ansari, a estimé lundi qu'une alliance stratégique avec Washington restait essentielle, mais qu'elle ne pouvait plus constituer à elle seule un bouclier. « La présence de forces internationales dans la région, ainsi qu'une alliance stratégique avec les États-Unis, est certes très importante, mais ne suffit pas », a-t-il déclaré lors du Forum Hili. Un message particulièrement significatif alors que Doha accueille Al-Udeid, la plus grande base militaire américaine du monde arabe et l'un des principaux centres de commandement des États-Unis dans la région.

« UN RÉTABLISSEMENT DE LA CONFIANCE AVEC TÉHÉRAN SERA LONG, MAIS INÉVITABLE ENTRE VOISINS »

Malgré cette présence, le Qatar a été directement touché par les représailles iraniennes, ciblant des bases militaires américaines au Qatar et des autres pays du



golf, dans sa riposte à la guerre déclenchée par les États-Unis et Israël contre Téhéran. Pour Majed al-Ansari, les pays du Golfe doivent donc davantage compter sur leurs propres capacités. « L'autosuffisance en matière de sécurité est la seule voie à suivre », a-t-il insisté, tout en soulignant « la nécessité de conserver les alliances occidentales ».

Doha ne plaide pas pour autant pour une rupture avec Washington, ni pour une confrontation avec l'Iran. Le responsable qatari estime qu'« un rétablissement de la confiance avec Téhéran sera long, mais inévitable entre voisins ». Il appelle l'Iran à renoncer aux pressions militaires, tout en affirmant que les pays du Golfe doivent

maintenir une capacité de dissuasion crédible. Le Qatar prend également ses distances avec la stratégie américaine d'intensification des sanctions contre l'Iran. Selon Majed al-Ansari, les précédents irakien et libyen montrent que l'asphyxie économique produit rarement les résultats politiques recherchés. P

our Doha, la sortie de crise doit passer par la négociation. Le message est donc double : préserver l'alliance américaine, mais ne plus en dépendre totalement. Une évolution révélatrice des doutes croissants des monarchies du Golfe sur la capacité de Washington à garantir seul leur sécurité.

R.I.

ELLES ONT CIBLÉ DES INSTALLATIONS LIÉES AU POTENTIEL MILITAIRE UKRAINIEN.

L'armée russe a mené une frappe massive contre plusieurs sites dont de production de drones

Les forces russes ont mené une opération d'ampleur contre des installations liées au potentiel militaire ukrainien. Le ministère de la Défense indique que « des sites de production de drones et de missiles, des centres logistiques, une base aérienne et des infrastructures portuaires ont figuré parmi les objectifs visés en Ukraine » lors de cette frappe. Dans la nuit de lundi à mardi, les forces russes ont mené une frappe massive contre plusieurs sites en Ukraine. Dans la journée, le ministère russe de la Défense a détaillé les objectifs de l'opération, menée avec des armes de précision tirées depuis des plateformes terrestres, aériennes et navales ainsi qu'avec des

drones d'attaque à longue portée. D'après le ministère, les frappes se sont concentrées sur des installations du complexe militaro-industriel ukrainien et sur des infrastructures de logistique militaire. À Kiev, plusieurs sites liés à la production de drones et de missiles figurent parmi les objectifs annoncés. L'usine de radio de Kiev et la société Trimmen-Ukraine, spécialisées dans la production de composants destinés à des drones de reconnaissance et d'attaque, ont notamment été visées. L'usine de structures en béton armé n° 1 a également été visée. Des ogives destinées aux missiles de croisière FP-5 « Flamingo » et à des drones de longue portée y étaient pro-

duites. La liste comprend aussi Element UA, associée à la fabrication de composants pour les drones « Hornet », ainsi qu'un complexe d'Ukrspesystems où étaient assemblés et stockés des drones « Shark » et d'autres appareils d'attaque. Logistique militaire et base aérienne dans la région de Kiev. Autour de la capitale, l'opération a également visé plusieurs infrastructures participant à la production de drones et au soutien logistique des forces ukrainiennes. À Belaïa Tserkov, une entreprise produisant différents types de drones a été frappée. Le ministère indique que la société Warbirds of Ukraine y développait et testait le TRX, un appareil dont la portée est donnée

à 450 km. Deux centres logistiques figurent également parmi les objectifs. « Khimtransagro » était utilisé pour la livraison et la distribution de cargaisons militaires, notamment de composants destinés aux drones. « R-Plast » servait pour sa part à la production et au stockage de munitions pour des drones de moyenne et longue portée. La base aérienne de Vassilkov, un dépôt de carburant à Borispol et un centre de renseignement radio et radiotechnique du SBU, le Service de sécurité d'Ukraine, à Markhalevka figurent eux aussi sur la liste. Le ministère russe présente ces installations comme des éléments de la chaîne d'approvisionnement et de soutien des forces ukrainiennes. Des objectifs portuaires et militaires dans la région d'Odessa. Dans le sud du pays, les frappes ont également concerné la région d'Odessa, où plusieurs infrastructures liées aux activités portuaires et à la logistique militaire ont été visées. À Tchernomorsk, des installations utilisées pour le déchargement de cargaisons militaires ont été frappées. Un navire-citerne transportant du carburant destiné aux forces ukrainiennes figure également parmi les objectifs annoncés.

R.I.

R.I.

TURQUIE- ORGANISATION DE COOPÉRATION DE SHANGHAI

Erdogan affirme que le pays continuera de développer ses liens avec l'OCS

La Turquie continuera de développer ses relations avec l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), a déclaré lundi le président turc Recep Tayyip Erdogan. « L'Organisation de coopération de Shanghai, dont nous sommes un partenaire de dialogue, est l'une des organisations régionales avec lesquelles nos relations se sont intensifiées ces dernières années », a déclaré Erdogan, selon un communiqué de presse publié par la présidence turque à l'issue d'une réunion du cabinet. Soulignant que les États membres de l'OCS représentent une part importante de la population mondiale et de la production économique, Erdogan a déclaré que l'organisation recèle un potentiel considérable. Il a déclaré avoir réaffirmé la détermination de la Turquie à accroître ses échanges commerciaux avec les États membres de l'OCS lors de la réunion « OCS Plus » qui s'est tenue à Bichkek, la capitale kirghize, le 1er septembre, ajoutant que les « contributions de l'OCS à la multipolarité » avaient été abordées lors de cette réunion.

DÉSAVOUÉ PAR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL SUR UN TEXTE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX Macron tente de contourner le droit français via un « texte européen »

Après la censure du Conseil constitutionnel en août dernier, le président français Emmanuel Macron, qui son mandat s'achèvera printemps prochain a écrit à Ursula von der Leyen « pour réclamer une interdiction harmonisée d'accès aux réseaux sociaux aux moins de 15 ans à l'échelle de l'UE », afin de contourner, rapportent les médias locaux et étrangers « l'échec national et d'imposer sa mesure avant la fin de son mandat ». Désavoué en France par le Conseil constitutionnel, qui a jugé « disproportionnée l'atteinte à la liberté d'expression des adolescents », le locataire pour la seconde fois de l'Élysée, se tourne désormais vers Bruxelles. Dans une lettre datée du 29 août dernier et révélée lundi dernier, il demande à la présidente de la Commission européenne un « texte européen » pour interdire l'accès aux plateformes aux moins de 15 ans et ce argumente-t-il pour « protéger tous les enfants de l'UE ».

« C'EST PLUS DE LA SOUVERAINETÉ, C'EST DE LA SOUS-TRAITANCE. ON A UN PRÉSIDENT QUI PARLE D'ÉTAT DE DROIT COMME D'UN PRODUIT D'APPEL ET QUI LE CONTOURNE DÈS QU'IL DEVIENT GÊNANT ».

Le 14 août dernier, les membres du Conseil Constitutionnel ont censuré, pour rappel, l'article principal de la loi française, estimant qu'elle portait « une atteinte disproportionnée » à la liberté d'expression et de communication des mineurs, tout en reconnaissant « l'exigence de protection de l'intérêt supérieur de l'enfant ». Malgré cet échec cuisant, Emmanuel Macron refuse d'abandonner ce qui est devenu un cheval de bataille de la fin de son second mandat et le casse tête du nouveau budget de l'Etat à adopter visant des découpages importantes dans le secteur public. Il affirme vouloir « trouver une voie de passage cet automne » par un texte national révisé, tout en poussant simultanément pour une harmonisation européenne plus stricte. Cette stratégie est dénoncée, par l'opinion française comme un « contournement de l'Etat de droit français ». Sur X, le média en 442 résume : « Le Conseil constitutionnel lui dit non, Macron demande à la Commission européenne d'interdire les réseaux sociaux aux moins de 15 ans dans toute l'UE. Quand Paris ne passe plus, il reste donc Bruxelles ». Dans sa lettre, le chef de l'Etat insiste sur l'urgence et demande « le soutien des services de la Commission pour un texte national », tout en appelant à aller « plus loin » avec une interdiction européenne harmonisée. Une démarche qui suscite des critiques à l'image de l'internaute Guillaume Herbelot qui commente : « C'est plus de la souveraineté, c'est de la sous-traitance. On a un président qui parle d'Etat de droit comme d'un produit d'appel et qui le contourne dès qu'il devient gênant ». Il souhaite également encadrer les fonctionnalités addictives et instaurer des limites de temps d'utilisation, avec des vérifications d'âge respectueuses de la vie privée. Ursula von der Leyen avait promis « des propositions après l'été », évoquant un accès progressif et gradué, plutôt qu'une interdiction pure et simple aux moins de 15 ans comme le souhaite Paris. Macron fait ainsi pression pour une ligne plus dure, dans l'espoir que cette mesure, qui a bénéficié du soutien de l'extrême droite, avec le vote en sa faveur du Rassemblement national de Marine le Pen, « ex-FN » soit opérationnelle en France avant son départ de l'Élysée au printemps.

R.I.

SUR LA VICTOIRE HISTORIQUE DE L'AFD EN SAXE-ANHALT

Le chancelier allemand Friedrich Merz se dit «profondément choqué»

La victoire de l'AfD en Saxe-Anhalt confirme la poussée du parti dans l'est de l'Allemagne et inflige un revers à la CDU. Sur fond de mécontentement économique, de critiques contre l'immigration, le soutien à l'Ukraine et les sanctions visant la Russie, Friedrich Merz promet de maintenir sa ligne malgré la pression politique croissante à Berlin.

Friedrich Merz a reconnu lundi, l'ampleur du revers subi par son parti en Saxe-Anhalt. Le chancelier allemand s'est dit « profondément choqué » par la victoire de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) et a admis porter une part de responsabilité dans la défaite de l'Union chrétienne-démocrate (CDU). Il écarte toutefois toute idée de départ. « Abandonner n'est pas une option », a-t-il déclaré. La veille, l'AfD avait largement remporté les élections régionales dans ce Land de l'est du pays, avec 43,8 % des voix, contre 17,2 % pour la CDU. L'AfD a ainsi plus que doublé son score de 2021, tandis que les conservateurs enregistrent leur plus mauvais résultat dans la région. La participation a atteint 77,8 %, un record en Saxe-Anhalt depuis la réunification. Malgré cette débâcle, Merz entend maintenir le cap de ses réformes. « Ma détermination est de poursuivre le cap des réformes, sans rupture », a-t-il assuré, tout en reconnaissant qu'il fallait « mieux les expliquer ». Le chancelier a également admis que « la réalité quotidienne de nombreux Allemands est difficile » et qu'une partie de la population craint que le pays « évolue dans la mauvaise direction ».

L'AFD REVENDIQUE UN MANDAT POUR GOUVERNER

Avec 39 sièges sur 83 au Parlement régional, l'AfD échoue à trois sièges de



la majorité absolue nécessaire pour gouverner seule. Les principales formations politiques continuent de refuser toute coalition avec le parti d'Ulrich Siegmund. L'Alliance Sahra Wagenknecht (BSW), qui dispose de cinq élus, pourrait toutefois devenir décisive lors de l'élection du futur ministre-président. Malgré leurs divergences sur plusieurs questions économiques et sociales, les deux formations partagent certaines positions sur l'immigration et critiquent la politique menée envers la Russie ainsi que le soutien occidental à l'Ukraine. Même au sein de la CDU, le poids du résultat est reconnu. Sven Schulze, dirigeant conservateur battu dans la région, a admis que l'AfD disposait d'un « mandat pour gouverner ». Ulrich Siegmund affirme de son côté que son parti a « écrit l'histoire » et réclame un changement de politique.

UN SIGNAL DIRECT À BERLIN

Pour le gouvernement fédéral, la défaite dépasse largement le cadre régional. Le coprésident de l'AfD, Tino Chrupalla, estime que les électeurs ont envoyé « un message à Berlin ». Le vice-chancelier Lars Klingbeil, membre du Parti social-démocrate d'Alle-

magne (SPD), a lui aussi reconnu que le scrutin constituait un signal adressé au pouvoir fédéral et que la manière de conduire les réformes devait être réexaminée. Le mécontentement porte notamment sur l'immigration, la situation économique et les choix de politique étrangère. L'AfD a fait campagne contre le soutien militaire allemand à l'Ukraine et les sanctions visant la Russie. Les difficultés économiques pèsent également sur la région. La hausse des coûts de l'énergie, après la rupture avec les importations de gaz russe bon marché, touche notamment l'importante industrie chimique de Saxe-Anhalt. Vladislav Belov, spécialiste de l'Allemagne à l'Académie des sciences de Russie, estime que les difficultés économiques, les inquiétudes liées à l'immigration et le durcissement de la politique de Berlin envers Moscou ont contribué à renforcer l'AfD. La pression sur Friedrich Merz pourrait rapidement se poursuivre. Deux nouvelles élections régionales sont prévues le 20 septembre, à Berlin et en Mecklembourg-Poméranie-Occidentale. Dans ce dernier Land, l'AfD est donnée en tête des sondages.

R. I.

INCLUANT AUSSI LE MEXIQUE, LE CANADA, LE GROENLAND ET CUBA

Trump publie une carte des États-Unis englobant plusieurs « territoires français » des Caraïbes

Donald Trump a diffusé lundi sur Truth Social une carte plaçant sous le drapeau américain le Mexique, le Canada, le Groenland, Cuba et plusieurs territoires français des Caraïbes, dont la Guadeloupe et la Martinique, sans aucun commentaire. Le président américain a partagé une image représentant une Amérique du Nord et des Caraïbes largement recouvertes des couleurs des États-Unis. Parmi les territoires inclus figurent la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon. Des territoires français. Une provocation visuelle sans explication. Sur le visuel publié lundi sur Truth Social, le drapeau américain s'étend du Canada au Mexique, en passant

par le Groenland, l'Islande, Cuba et plusieurs îles des Caraïbes. Le golfe du Mexique y est rebaptisé « Gulf of America », dans la lignée des renommages chers à Donald Trump comme celui du lac Ontario renommé lac America. Aucun texte n'accompagne la publication, laissant planer le doute entre provocation calculée, délire expansionniste ou simple image générée par intelligence artificielle. Cette carte s'inscrit dans une série de déclarations et de visuels où le locataire de la Maison Blanche revendique ouvertement des ambitions territoriales. Il a déjà évoqué à plusieurs reprises faire du Canada le « 51e État » américain et a multiplié les allusions au rachat du Groenland, territoire autonome

danois. Ce week-end encore, il avait diffusé des cartes proposant de rebaptiser le Nouveau-Mexique en « Nouvelle Amérique » avec une vidéo guignolesque partagée sur ses réseaux sociaux.

JEAN-LUC MÉLÉNCHON « MACRON DEVRAIT ENVOYER LE PORTE-AVIONS POUR GARDER LE CONTRÔLE DE NOTRE SOUVERAINETÉ ET RASSURER LES POPULATIONS MENACÉES »

En France, la réaction est venue rapidement de Jean-Luc Mélenchon. Sur X, le leader de La France insoumise a écrit : « Trump publie une carte des États-Unis qui absorbe les îles françaises des Caraïbes. [...] Macron devrait envoyer le porte-avions pour garder le

contrôle de notre souveraineté et rassurer les populations menacées ». Il a dénoncé le silence des autorités françaises face à cette inclusion de la Guadeloupe et de la Martinique. Plusieurs internautes ont partagé l'information en soulignant l'absurdité de la situation.

Aucune réaction officielle de l'Élysée ou du Quai d'Orsay n'a suivi cette publication. Cette nouvelle sortie s'ajoute à un contexte de tensions avec le Mexique et le Canada, où Washington multiplie les déclarations offensives. La carte, en englobant des départements français d'outre-mer, place désormais Paris dans le champ des destinataires de ces provocations visuelles.

R. I.

TOUT EN METTANT EN DOUTE LES DÉCLARATIONS DE L'ÉLYSÉE

Lavrov souligne que Washington « prenait en compte les réalités sur le terrain »

Le chef de la diplomatie de la Fédération de Russie, Sergueï Lavrov, a défendu la retenue de Moscou « face aux versions circulant à Kiev et à Paris sur la suite des négociations ». Le MAE Lavrov a souligné que Washington « prenait en compte les réalités sur le terrain » et la question de l'OTAN, tout en réaffirmant la disponibilité de la Russie à poursuivre le dialogue avec les États-Unis. Sergueï Lavrov s'est exprimé sur les récents contacts entre la Russie et les États-Unis autour du règlement du conflit ukrainien. Interrogé dans l'émission « Bolchaïa igra », le ministre russe des Affaires étrangères a refusé de dévoiler le contenu des propositions discutées avec les émissaires américains Steve Witkoff et Jared Kushner et a rejeté les versions circulant à Kiev sur la teneur de ces échanges. Le 5 septembre, Steve Witkoff et Jared Kushner avaient rencontré à Moscou le président Vladimir Poutine lors de discussions consacrées aux perspectives de règlement du conflit. La rencontre, qui avait duré plus de trois heures, avait été suivie le 6 septembre par le déplacement des deux représentants américains à Kiev pour poursuivre les consultations avec la partie ukrainienne. Ces contacts ont depuis donné lieu à plusieurs affirmations sur le contenu des propositions américaines et sur les prochaines étapes du processus diplomatique, sans que leurs détails aient été officiellement rendus publics. Sergueï Lavrov a choisi de ne pas alimenter ces conjectures. « Je ne veux pas ressembler à ceux qui commencent maintenant à spéculer sur ce qu'ils ont apporté à Moscou et sur ce que M. Witkoff et M. Kushner ont ensuite emporté à Kiev », a-t-il déclaré. Le ministre faisait notamment référence aux propos de la députée ukrainienne Anna Skorokhod, qui avait affirmé que les conditions apportées à Kiev seraient moins favorables que celles précédemment rejetées par l'Ukraine. Sergueï Lavrov a qualifié ceci de « spéculation ».

Sans révéler le détail des propositions échangées, Sergueï Lavrov a toutefois exposé les principaux éléments sur lesquels reposent, selon lui, les discussions avec Washington. Il a notamment évoqué la position de Donald Trump sur l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN, que le président américain considérerait désormais comme une question close. « La question est close et il ne faut pas essayer de la remettre sur la table », a affirmé le ministre russe. Sergueï Lavrov a également insisté sur un autre point central pour Moscou : la prise en compte par les États-Unis des « réalités sur le terrain ». Selon lui, cette notion ne se réduit pas à une question territoriale, mais concerne avant tout les populations et la position qu'elles ont exprimée lors des référendums organisés en Crimée, dans les républiques populaires de Donetsk et de Lougansk ainsi que dans les régions de Zaporoujje et de Kherson. La prise en compte de ces éléments par Washington est accueillie positivement à Moscou. Sergueï Lavrov estime qu'une telle approche permet de maintenir un dialogue plus réaliste avec les États-Unis et mérite, à ce titre, d'être soutenue. Sergueï Lavrov a également réagi aux informations venues de Paris sur une possible reprise des négociations directes autour de l'Ukraine. Selon la version avancée par l'Élysée, les représentants américains auraient indiqué à la partie française que de nouveaux pourparlers impliquant les États-Unis pourraient reprendre après les élections à la Douma, prévues du 18 au 20 septembre courant. Le ministre russe a toutefois souligné que « Washington n'avait fait publiquement aucune annonce en ce sens ». Il a ainsi pris ses distances avec le calendrier évoqué par Paris et refusé de considérer ces déclarations comme une indication confirmée des prochaines étapes diplomatiques. « Je laisse tout cela sur la conscience de l'Élysée », a déclaré Sergueï Lavrov. Il a également reproché à la présidence française ce qu'il considère comme un comportement « pas tout à fait éthique » concernant la divulgation du contenu de conversations téléphoniques et d'autres échanges diplomatiques. Moscou ne confirme donc pas l'hypothèse avancée par Paris d'une reprise des négociations après les élections à la Douma. La position exposée par Sergueï Lavrov reste plus prudente : « la Russie attend les résultats des contacts menés par les représentants américains et se dit prête à poursuivre le dialogue avec Washington », sans reprendre à son compte les annonces faites par l'Élysée ni les versions circulant à Kiev.

R. I.

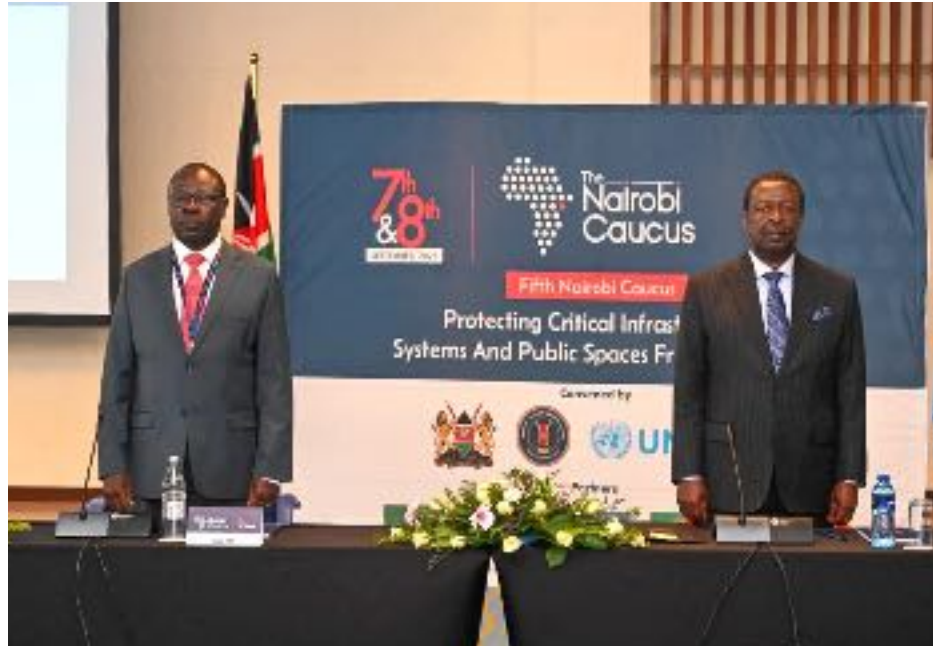
SEM RÉUNION DU CAUCUS AU KENYA

Les infrastructures stratégiques de l'Afrique à consolider et à sécuriser des menaces de terroristes

Lors de la cinquième réunion du Caucus de Nairobi au Kenya, les délégués ont souligné la vulnérabilité croissante des infrastructures stratégiques du continent, notamment les routes, les ponts, les aéroports, les ports et les infrastructures numériques, face à l'intensification des menaces posées par les groupes armés.

Organisé par le Centre national de lutte contre le terrorisme du Kenya et le Bureau des Nations Unies contre le terrorisme, ce forum de deux jours a entamé ses travaux hier, sous le thème « Protéger les infrastructures critiques et les espaces publics contre le terrorisme ». Il est à rappeler que le Caucus de Nairobi est un forum consultatif annuel qui réunit des organismes régionaux et des partenaires internationaux, dont l'Onu, afin d'identifier et relever les défis sécuritaires les plus urgents et de partager les meilleures pratiques en matière de lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique. Cet événement a réuni des décideurs politiques de haut niveau, des experts en sécurité, des partenaires au développement, des universitaires et des représentants de la société civile afin d'explorer des stratégies novatrices pour prévenir les attaques terroristes contre les infrastructures publiques. Musalia Mudavadi, premier ministre et secrétaire aux Affaires étrangères et à la Diaspora du Kenya, a souligné que « l'Afrique est devenue l'épicentre mondial du terrorisme, les infrastructures essentielles qui soutiennent les moyens de subsistance locaux étant les plus durement touchées par les attaques ».

« En 2026, le continent africain a subi d'importantes attaques terroristes, notamment contre des infrastructures critiques », a déclaré Mudavadi, notant que six des dix pays les plus touchés par le terrorisme se trouvent en Afrique subsahar-



rienne. Il a exhorté les gouvernements régionaux à renforcer le partage de renseignements, à adopter les meilleures pratiques et à mettre en œuvre des réformes de sécurité pour protéger les infrastructures vitales, notamment les centrales électriques, les chemins de fer, les barrages, les centres de santé et les installations sportives.

APPEL À LA PROTECTION D'INFRASTRUCTURES VITALES, NOTAMMENT LES CENTRALES ÉLECTRIQUES, LES CHEMINS DE FER, LES BARRAGES, LES CENTRES DE SANTÉ ET LES INSTALLATIONS SPORTIVES.

Steven Siqueira, directeur adjoint du Centre de lutte contre le terrorisme des Nations Unies, a déclaré que « la prévention des attaques terroristes contre les infrastructures critiques de l'Afrique est essentielle pour soutenir les économies, connecter les communautés et assurer les services publics ».

Siqueira a ajouté que « l'agence s'est associée à l'Union africaine, aux gouverne-

ments régionaux et au secteur privé pour intercepter les menaces potentielles grâce à des outils technologiques, au renforcement des capacités, à une sensibilisation accrue du public et à une collaboration multipartite ».

LA RENCONTRE DE NAIROBI OFFRE AUX NATIONS AFRICAINES UNE PLATEFORME POUR DÉVELOPPER DES INNOVATIONS LOCALES

Kibiego Kigen, directeur général du Centre national de lutte contre le terrorisme du Kenya, a déclaré que ce forum offre aux nations africaines une plateforme pour développer des innovations locales afin de détecter et de prévenir les attaques terroristes contre les infrastructures du continent.

Kigen a plaidé en faveur de systèmes d'alerte précoce intégrés, du partage de renseignements et de la cartographie prédictive des vulnérabilités, ainsi que d'une capacité de stabilisation rapide renforcée et d'une conception d'infrastructures résilientes. Créé en 2022.

R. I.

PENDANT LES URGENCES SANITAIRES

Le Soudan du Sud et l'Ouganda conviennent d'alléger les activités transfrontalières

Le Soudan du Sud et l'Ouganda ont convenu de supprimer les obstacles administratifs pour faciliter la circulation rapide du personnel de santé, des véhicules médicaux et des fournitures d'urgence à travers leur frontière commune.

Cet engagement a été officialisé lundi soir à Juba, la capitale du Soudan du Sud, lorsque les ministres de la Santé des deux pays ont signé un mémorandum d'entente (MoU) visant à renforcer la surveillance transfrontalière des maladies, la réponse conjointe aux épidémies et la sécurité sanitaire régionale. Le vice-président du Soudan du Sud chargé du secteur des services, Hussein Abdelbagi Akol, a déclaré que le gouvernement accélérerait les dérogations temporaires aux visas et aux permis de travail afin de permettre au personnel d'urgence de traverser librement la frontière pour soutenir les activités

de surveillance conjointes. « La République du Soudan du Sud et la République d'Ouganda sont unies dans leur détermination à renforcer la collaboration transfrontalière, le partage d'informations sans faille, ainsi que la préparation et la réponse coordonnée face à la menace pour la santé publique », a déclaré Akol lors de la signature du protocole d'accord.

Le ministre de la Santé du Soudan du Sud, Luke Thompson Thoan Teny, a déclaré que le protocole d'accord faisait passer la coopération bilatérale d'une simple bonne volonté informelle à un cadre institutionnalisé de réponse rapide, et il a averti que les épidémies localisées pouvaient rapidement dégénérer en urgences régionales. Aux termes de cet accord, les deux pays échangeront des données épidémiologiques en temps réel, émettront des alertes mutuelles en cas d'épidémie, effectueront

un traçage conjoint des contacts, normaliseront le contrôle aux frontières et coordonneront le déploiement d'unités sanitaires mobiles. Le ministre ougandais de la Santé, Chris Baryomunsi, a souligné que cet accord est crucial compte tenu des fréquents mouvements transfrontaliers et des enseignements tirés des épidémies passées. Baryomunsi a noté que l'Ouganda avait maîtrisé sa récente épidémie d'Ebola en environ 73 jours, enregistrant 20 cas confirmés, 18 guérisons et deux décès, et a réaffirmé la volonté du pays de partager son expérience en matière de confinement avec le Soudan du Sud. Baryomunsi a exhorté les deux nations à passer rapidement de la signature à la mise en œuvre, soulignant que l'accord exige une feuille de route structurée définissant clairement les priorités, les responsabilités, les échéanciers et les ressources. Il a également

plaidé pour une coopération régionale plus large, proposant la création d'une force de travail sanitaire de réserve, similaire aux dispositifs de sécurité régionaux qui pourraient être rapidement déployés dans les pays confrontés à des épidémies. Le directeur national des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies pour le Soudan du Sud, Tolbert Geewleh Nyenswah, a déclaré que le Soudan du Sud avait identifié 15 comtés à haut risque et 22 points d'entrée prioritaires comme éléments clés de sa stratégie de préparation. Nyenswah a souligné que le plan de préparation actualisé du pays sur six mois nécessite plus de 30 millions de dollars américains pour renforcer les infrastructures de laboratoire, les fournitures médicales, la logistique, la surveillance des maladies et la sécurité du personnel soignant.

R. I.

APRÈS L'INCENDIE MEURTRIER D'UNE SALLE DE FÊTE À KINSHASA Contrôle généralisé et fermeture des salles non conformes à travers la RDC

Après l'incendie meurtrier de la salle Panacée à Kinshasa qui a fait 12 morts, le vice-Premier ministre de l'Intérieur, Jacquemain Shabani, ordonne un contrôle systématique de toutes les salles de fêtes du pays et la fermeture immédiate des lieux non conformes. Face au drame survenu dans la nuit du 4 au 5 septembre 2026 lors d'un mariage dans la commune de Lingwala, les autorités congolaises multiplient les mesures pour éviter de nouveaux sinistres. Le bilan officiel provisoire s'établit à douze décès, dont sept femmes et cinq hommes, avec cinq personnes encore hospitalisées.

DES INSPECTIONS IMMÉDIATES PARTOUT SUR LE TERRITOIRE

Le vice-Premier ministre de l'Intérieur, Jacquemain Shabani, a adressé un message à tous les gouverneurs de province. Il leur demande de procéder « sans délai » au contrôle systématique des salles de fêtes et des autres espaces destinés aux manifestations publiques ou aux activités de loisirs. La Direction générale de la protection civile et les services de sécurité doivent y participer activement. Tout établissement ne respectant pas les normes devra être fermé immédiatement. Pour Kinshasa, un rapport d'exécution est attendu dans un délai de quinze jours. L'incendie s'est déclaré dans la salle Panacée, située sur le boulevard Triomphal près du Musée national. Les autorités locales ont pointé l'absence d'issue de secours adaptée et le non-respect des normes, facteurs aggravés par la fumée et la bousculade. L'enquête se poursuit pour déterminer les causes et les responsabilités éventuelles. Les opérations d'identification des corps continuent, tandis que le suivi médical des blessés et l'accompagnement des familles restent prioritaires. Les autorités promettent de renforcer durablement la prévention dans tous les établissements ouverts au public. Le professeur Gulain Amani, enseignant à l'Institut d'architecture et d'urbanisme de Kinshasa, rappelle que les pouvoirs publics, qui perçoivent des taxes sur ces activités, doivent s'assurer en amont du respect des règles de sécurité. Le gouvernement, qui doit également faire face à une épidémie, d'Ebola se trouve en première ligne. Renforcer la protection des infrastructures critiques et des espaces publics contre les menaces terroristes est essentiel aux objectifs de développement pacifique, d'inclusion et de cohésion sociale de l'Afrique, ont déclaré lundi de hauts responsables africains.

R. I.

CAMEROUN Neuf morts dans une collision de bateaux

Au moins neuf personnes sont mortes après la collision de deux bateaux de passagers dans le sud-ouest du Cameroun, ont indiqué des sources sécuritaires et des habitants. L'accident s'est produit tôt dimanche matin aux alentours de Gold Coast Creek, dans le lotissement de Kombo Itindi. L'accident s'est produit sur une voie navigable très fréquentée, utilisée pour le passage de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria. Selon des sources locales, « un bateau de 250 chevaux en provenance d'Ikang, au Nigéria, est entré en collision avec un hors-bord de 75 chevaux parti d'Ekondo Titi, au Cameroun » en route vers le Nigéria.

R. I.

EMMYS, KNICKS ET OLIVIA BENSON

Mariska Hargitay sur tous les fronts

Alors qu'elle s'apprête à animer la 78e cérémonie des Emmy Awards, Mariska Hargitay vit une période de bouillonnement créatif sans précédent.

L'interprète historique d'Olivia Benson dans "New York, unité spéciale" s'est confiée sur ce défi inattendu, sa ferveur pour l'équipe de basket des Knicks, et assure avec fermeté qu'elle n'est pas près de faire ses adieux à la série policière qui a forgé sa légende.

Animatrice surprise mais assumée de la grande messe de la télévision américaine prévue pour la mi-septembre sur NBC, Mariska Hargitay aborde ce nouveau rôle avec un enthousiasme débordant. La star, qui brise un cycle de quinze années de présentateurs exclusivement masculins, prépare activement cette soirée en multipliant les réunions d'écriture entre deux prises de tournage. « Nous avons déjà eu cinq idées incroyables rien que pour l'ouverture », glisse-t-elle avec malice. Bien qu'elle soit consciente de ne pas avoir le profil typique pour cet exercice, elle y voit une force. « Je ne suis pas humo-



PH. DR

riste, ce n'est donc pas mon domaine. Je pense que je le ferai d'une manière un peu différente de ce qu'ils feraient habituellement. Et je crois que c'est pour cela qu'ils me l'ont demandé. Je pense qu'ils veulent aussi changer un peu les choses. »

Malgré cet emploi du temps surchargé, qui inclut la promotion de son documentaire très personnel "My Mom Jayne" et ses récents débuts à

Broadway dans la pièce "Every Brilliant Thing", l'actrice n'a absolument aucune intention de rendre l'insigne du Capitaine Olivia Benson. À ceux qui lui suggèrent parfois de quitter la franchise "Law & Order" alors que la série entame sa 28e saison historique, sa réponse est catégorique. « Est-ce que j'ai envie de démissionner maintenant ? Non », affirme-t-elle avec aplomb. « Pourquoi le ferais-

je ? J'ai tourné un film pendant la production de la série ; j'ai joué dans une pièce de théâtre pendant six semaines lors de notre pause. J'anime les Emmys. L'été prochain, si je ne fais pas un autre film, je jouerai probablement dans une autre pièce. Et j'adore ça ! »

Au-delà de sa carrière florissante et de son envie viscérale de se réinventer, Mariska Hargitay s'est récemment illustrée comme l'une des supportrices les plus enflammées des Knicks de New York. Sa présence vibrante au Madison Square Garden l'a d'ailleurs conduite à nouer une véritable amitié avec la star de l'équipe, le meneur de jeu Jalen Brunson. Ce dernier n'hésite pas à lui rendre la pareille en venant l'applaudir au théâtre. « Mariska est ma fan préférée des Knicks de New York », confie affectueusement le joueur. « En tant que fan de 'SVU' depuis toujours, son soutien représente énormément pour moi. » Une admiration mutuelle qui ne devrait pas tarder à se concrétiser sur le petit écran. En effet, lorsqu'on l'interroge sur la possibilité de voir le basketteur faire une apparition dans "New York, unité spéciale", Mariska Hargitay ne laisse aucune place au doute : « C'est sûr qu'il aura un rôle. Ça va se faire. »

BOX-OFFICE

Hollywood signe l'été de tous les records

Les salles obscures n'ont jamais été aussi fréquentées. L'industrie cinématographique vient de clore une saison estivale historique, générant des recettes phénoménales qui surpassent tous les records précédents. Avec des ventes de billets s'élevant à près de 4,7 milliards de dollars en Amérique du Nord, l'été 2026 marque non seulement le retour triomphal du public en salles, mais s'impose définitivement comme la période la plus lucrative de l'histoire du box-office.

Si certains doutaient encore de la vitalité des cinémas post-pandémie, les chiffres de cet été balayent toutes les inquiétudes. Entre le 1er mai et le week-end du Labor Day début septembre, les recettes domestiques nord-américaines ont franchi le cap étourdissant des 4,67 milliards de dollars, selon les données compilées par Rentrak. Cette performance exceptionnelle efface des tablettes les précédents records et prouve que l'engouement pour l'expérience sur grand écran est plus fort que jamais depuis le bouleversement de l'industrie en 2020.

Ce triomphe est porté par une offre de blockbusters particulièrement solide et attendue. Au sommet de cette vague de succès figurent deux mastodontes qui ont drainé les foules pendant des mois. D'un côté, le studio Universal a frappé fort avec The Odyssey, une fresque épique dont l'exploitation en format IMAX 70 mm affichait complet des mois à l'avance. L'ambition visuelle et narrative du projet a su créer un événement incontournable pour les cinéphiles, transformant chaque projection en une expérience premium très recherchée.

De l'autre côté, Sony et Marvel Stu-

dios ont une nouvelle fois prouvé la toute-puissance de leurs licences avec la sortie événement de Spider-Man: Brand New Day. Le retour de l'homme-araignée s'est imposé comme l'un des plus grands succès commerciaux de l'histoire de la franchise, dominant les classements semaine après semaine et générant des recettes vertigineuses à l'échelle mondiale.

Cette synergie entre des propositions d'auteurs grandioses et des franchises populaires a créé un écosystème

parfait pour les exploitants de salles. En enchaînant plusieurs mois consécutifs au-delà du milliard de dollars de recettes, l'industrie du cinéma prouve qu'elle a su reconquérir un public diversifié, mêlant les spectateurs réguliers et une nouvelle génération avide de grands spectacles.

Cet été 2026 restera donc gravé dans les annales comme le moment où Hollywood a non seulement retrouvé sa gloire d'antan, mais a su repousser ses propres limites.

FESTIVAL DE SAINT-SÉBASTIEN

Naomi Watts va recevoir un prix d'honneur

L'actrice britannico-australienne Naomi Watts va recevoir un prix d'honneur pour l'ensemble de sa riche carrière lors de la 74e édition du Festival international du film de Saint-Sébastien. Cette distinction vient couronner un parcours hors norme jalonné de rôles inoubliables, naviguant avec brio entre l'expérience du cinéma d'auteur et l'envergure des superproductions internationales.

Le 19 septembre prochain, les projecteurs de la célèbre cité balnéaire du Pays basque espagnol se tourneront vers l'une des comédiennes les plus talentueuses et versatiles de sa génération. Les organisateurs du Festival de Saint-Sébastien ont en effet annoncé que Naomi Watts se verrait remettre le prix Donostia, la plus haute récompense honorifique de l'événement, dont les festivités se dérouleront du 18 au 26 septembre 2026. Elle partagera cet hommage prestigieux avec l'illustre cinéaste allemand Werner Herzog, également mis à l'honneur cette année. Révélée mondialement au début des années 2000 par le vertigineux Mulholland Drive de David Lynch, l'actrice de 57 ans s'est imposée par sa capacité à s'effacer derrière des personnages complexes et tourmentés. Son impressionnante filmographie lui a valu deux nominations à l'Oscar de la meilleure actrice, d'abord pour le drame choral 21 Grammes d'Alejandro González Iñárritu, puis pour sa performance physique et bouleversante dans The Impossible du réalisateur espagnol Juan Antonio Bayona. Au fil d'une carrière s'étirant sur plusieurs décennies, elle a eu l'occasion de collaborer avec des metteurs en scène de renommée mondiale tels que Peter Jackson, David Cronenberg, Clint Eastwood ou encore Michael Haneke.

MATTHEW PERRY

Bientôt une série documentaire Netflix sur la vie de l'acteur

La série documentaire qui sortira en octobre prochain, près de trois ans après la mort de Matthew Perry, dévoilera des photos, vidéos et détails inédits sur sa vie.

Une série documentaire en trois épisodes consacrée à Matthew Perry verra le jour sur Netflix le 27 octobre prochain, une date particulièrement symbolique puisque l'acteur est décédé tragiquement le 28 octobre 2023, à l'âge de 54 ans, des suites d'une overdose de kétamine. Intitulée The One About Matthew Perry, la série reprend une formule qui fait directement écho aux titres des épisodes de Friends, le sitcom qui a propulsé l'acteur au rang de star mondiale grâce à son interprétation emblématique de Chandler Bing pendant dix saisons. Le documentaire retracera son parcours, « de star montante de l'humour à l'homme que le monde entier continue d'aimer comme son "Friend" préféré », tout en revenant sur les différentes étapes de sa vie. Netflix promet également de révéler « des détails inédits et sans détour sur ses combats personnels » et de mettre en lumière « l'héritage de sincérité et d'engagement qu'il laisse derrière lui ».

SA SŒUR AU CŒUR DU DOCUMENTAIRE

Mia Perry Bowick, la sœur de Matthew Perry, sera l'une des principales voix de cette série documentaire. Elle a notamment accepté de partager des photos et des vidéos inédites issues des archives familiales. Dans un communiqué, elle explique : « Il m'a fallu du temps pour me sentir prête à partager ces souvenirs et à dire ce que cela représentait d'aimer Matthew à travers toute la complexité de sa vie — de le voir comme une personne à part entière, et non pas simplement comme Chandler ou comme quelqu'un qui luttait contre l'addiction. » Elle poursuit : « En tant que sœur, il a façonné celle que je suis aujourd'hui, la personne que je m'efforce d'être et l'œuvre à laquelle j'ai consacré ma vie. Matthew avait un cœur magnifique et une âme généreuse ; même dans ses moments les plus sombres, il parvenait à vous faire rire et à vous faire sentir aimé. J'espère que cette série permettra à tous ceux qui l'ont aimé — que ce soit personnellement ou de loin — de mieux comprendre qui il était vraiment et de saisir l'héritage qu'il laisse derrière lui. » Pour le moment, Netflix n'a pas précisé si les anciens partenaires de Matthew Perry dans Friends — Jennifer Aniston, Courteney Cox, Lisa Kudrow, Matt LeBlanc et David Schwimmer — participeront eux aussi au documentaire. La plateforme de streaming indique toutefois que le projet donnera la parole à certains des « meilleurs amis » de Matthew Perry ainsi qu'à plusieurs de ses « collaborateurs créatifs ». De quoi laisser planer le doute sur une éventuelle apparition de ses anciens camarades de la série, avec lesquels il a partagé une décennie de sa carrière et qui ne cessent de lui rendre hommage au fil des ans.

« LE PUBLIC NE CONNAISSAIT QU'UNE PARTIE DE SON HISTOIRE »

La réalisatrice Mary Robertson revient, elle aussi, sur l'importance de raconter une histoire qui dépasse largement le personnage de Chandler Bing. « Matthew Perry était l'un des génies de la comédie de notre époque », déclare-t-elle. « À travers ses nombreux films, ses prestations à la télévision et au théâtre, ainsi que son interprétation inoubliable de Chandler Bing, il a fait rire des millions d'entre nous, nous a permis de tisser des liens et de nous sentir un peu moins seuls ». Elle ajoute : « Il nous a également apporté bien plus encore en évoquant courageusement l'addiction. Pourtant, le public ne connaissait qu'une partie de son histoire. C'est pourquoi nous avons entrepris de réaliser cette série : pour permettre à ceux qui ont connu et aimé Matthew de révéler la personne qui se cachait derrière la figure publique. »

UNE NOUVELLE PLONGÉE DANS SA VIE

Matthew Perry avait lui-même livré un témoignage très personnel sur son parcours dans ses mémoires, Friends, mes amours et cette chose terrible, publiés en 2022, soit près d'un an avant sa mort.

Recette du jour



TAJINE DE POISSON ET SEMOULE CITRONNÉE

Ingrédients (6 à 8 personnes):

1 Semoule citronnée :

- 60 g. jus de citron
- 140 g. eau
- 350 g. couscous moyenne
- 1 c. à thé sel
- 1/2 c. à thé poivre
- 1 c. à table persil déshydraté
- 20 g. huile d'olive
- Poisson du tajine :
- 700 g. poisson blanc épais type morue / cabillaud
- 1 c. à thé cumin moulu
- 1 c. à thé curcuma
- 1/2 c. à thé gingembre sec moulu
- 1/2 c. à thé cannelle moulue
- 1 c. à thé Harissa
- 1/2 c. à thé sel
- 20 g. huile d'olive
- Sauce du tajine :
- 2 gousses ail
- 200 g. oignon
- 200 g. poivron

- 250 g. courgette
- 300 g. tomates fraîches
- 20 g. huile d'olive
- 30 g. miel
- 2 c. v Harissa (Voir Variantes)
- 150 g. concentré de tomate
- 30 g. fond de légumes
- 1 c. à thé cumin moulu
- 1 c. à thé curcuma
- 1/2 c. à thé gingembre sec moulu
- 1/2 c. à thé cannelle moulue

Préparation

Semoule citronnée :

Mettre dans le bol du robot le jus de citron et l'eau. Chauffer avec le gobelet 3 min. Pendant ce temps, mettre dans un saladier la semoule, le persil sec, le sel, le poivre et l'huile d'olive. À la sonnerie, verser le contenu du bol sur la semoule, bien mélanger, grainer avec une fourchette et laisser

pré-gonfler le temps de préparer le poisson.

Poisson du tajine :

Dans une assiette creuse, mélanger à la fourchette l'huile d'olive, le sel, la harissa, le cumin, le curcuma, le gingembre et la cannelle moulue.

Couper le poisson pour obtenir 6 pavés de 4 à 5 cm maximum de largeur. 1 par 1, les rouler dans la marinade de l'assiette creuse pour bien les enrober et les placer dans le fond du Varoma, en « étoiles » autour du centre pour laisser un espace au milieu pour une meilleure circulation de la vapeur.

Égrainer à nouveau la semoule avec une fourchette, puis placer le plateau par-dessus le poisson et répartir la semoule. Réserver.

Sauce tajine :

Mettre dans le bol les gousses d'ail, l'oignon, le ou les poivrons juste coupés en 2, la ou les courgettes en tronçons et les tomates juste coupées en 4 sans retirer les graines et le centre. Hacher 5s / vitesse 5. Ajouter l'huile d'olive, le cumin, le curcuma, le gingembre, la cannelle, le fond de légumes, le miel, la harissa et la pâte de tomate.

Fermer le couvercle, mettre en place le Varoma contenant les pavés de poisson et la semoule et cuire 20 min

À la fin de la cuisson, verser la semoule dans un plat et l'égrainer une dernière fois. Puis dans un autre plat, verser la sauce et déposer les pavés de poisson par-dessus.

Servir avec éventuellement des quartiers de citron et de la coriandre hachée.

Gâteau du Jour

CROQUETS ALGÉRIENS

INGRÉDIENTS

- 4 oeufs
- 250 gr de sucre semoule
- 280 ml d'huile ou beurre
- 1 zeste de citron ou eau de fleur d'oranger
- Un sachet de sucre vanillé
- 1 pincée de sel
- 10 gr de levure chimique
- 150 gr de maïzena
- 500 à 700 gr de farine type 45
- 1 jaune d'œuf + une pincée de cacao pour la dorure

Préparation:

Battre les œufs, le sucre, la vanille et le zeste de citron ensemble jusqu'à obtenir un mélange moussieux. Le mélange peut se faire au robot en utilisant l'ustensile feuille). Versez l'huile en continuant de battre pour rendre le mélange homogène. Incorporer la maïzena et la levure chimique puis terminez en ajoutant la farine tamisée en deux ou 3 fois jusqu'à obtenir une pâte non collante, pas être trop molle au risque de s'étaler à la cuisson et ni trop dure.

Si vous avez le temps, vous pouvez laissez reposer la pâte au frais entre 15 et 30 minutes) Sur une grande plaque de cuisson allant au four et recouverte de papier cuisson,



rouler un boudin et aplatir des rectangles d'environ 30 cm de long et 7 cm de large. Vous pouvez les faire moins larges. Avec un pinceau à pâtisserie, badigeonner la surface d'une dorure de jaune d'œuf mélangé à une cuillère à thé ou café de cacao en poudre ou café lyophilisé. Tracez des traits à l'aide du dos d'une fourchette ou autre ustensile pour la décoration. Enfouez à four préchauffé th. 180°C.

Faire cuire pendant 15 min environ jusqu'à ce que la surface soit dorée.

Retirez le plateau et laissez le gâteau tiédir.

Découper délicatement de façon transversale et les remettre à dorer les faces coupées.

Laisser refroidir les croquets algériens avant de les ranger dans une boîte hermétique dans un endroit sec de la maison.



Conseil du jour

Mon Sol Sent Comme Une Forêt Après Ça

Une astuce simple qui transforme votre maison en havre de fraîcheur.



Le saviez-vous ?



La sciatique...



Cet exercice est très efficace si vous souffrez de sciatique. Exercez une pression avec votre pied en faisant rouler la balle environ 30 secondes.

Bon à savoir !

Melon : les 5 bienfaits pour la santé

1. Le melon est très peu calorique.
2. Le melon diminue les risques de cancers.
3. Le melon est riche en vitamine A.
4. Le melon combat la rétention d'eau.
5. Le melon aide à lutter contre l'hypertension.



Astuce du jour:

Que boire pour avoir une belle peau ?

Penser à boire 1 L 1/2 d'eau par jour. C'est essentiel, car votre corps est composé à 70 % d'eau.

Mon astuce : boire un verre

d'eau par heure. En une journée, vous aurez bu la quantité nécessaire sans avoir l'impression de vous forcer.

CITATION DU JOUR

« Si tu as de nombreuses richesses, donne de ton bien ; si tu possèdes peu, donne de ton cœur. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA
MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2026 - PRIX : JAWAD RIH - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 000 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 17H00
TIERCÉ-QUARTÉ - QUINTÉ

Ghazalet Essahra et Haifa, jumelé de base

Ce mercredi, les pistes de l'hippodrome d'El-Eulma accueillent 14 coursiers de 3 ans et plus de race arabe pure très moyens pour ne pas dire modestes, prendront part au prix Jawad Rih qui servira de cadre aux paris tiercé, quarté et quinté. Une épreuve de niveau assez moyen qui mettra en concurrence des chevaux aux performances diverses sans réel favori se détachant du lot et cela suite à leurs performances durant ce meeting et même le précédent, en parcourant la liste des engagés en lice à part le mâle bai Rezig De Bazer dont la tâche sera compliquée pour se présenter parmi les cinq premiers, par contre, l'ensemble des concurrents ont la chance de viser une bonne place à l'arrivée et se tiennent de près dans leurs palmarès et particulièrement dans des parcours de vitesse comme celui du jour. Dans une telle configuration il est difficile de détacher un super favori, les prétendants au podium sont légion et les rapports pourraient en être d'autant plus intéressants. Les montes les plus inspirées, un placement favorable à la sortie des boîtes et une gestion optimale du timing pour déclencher la pointe finale seront déterminants et augurent une lutte serrée où chaque détail comptera. Autant dire que ce pari s'annonce riche en suspense avec une arrivée qui pourrait bien se dessiner au terme d'un final haletant. Rappel : cette épreuve est réservée aux chevaux n'ayant pas totalisé la somme de 46.000 DA une surcharge de 1 kilo par tranche de 9000 DA sur une distance de 1000 mètres.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. JINTASSA.** Sa première tentative à Barika a démontré une belle forme, elle s'élancera cette fois avec de sérieuses ambitions pour occuper une place sur le podium.
- 2. HAIFA.** Très bel accessit lors de sa dernière expérience, 5e sur un parcours très proche de ce jour, elle visera les premières places du podium.
- 3. AARJOUNA.** Restant sur un bon essai et bien placée par la condition de la course du jour, elle conserve des chances pour figurer parmi les lauréats.
- 4. FAYLASSOUF EL MESK.** Ayant déjà fait ses preuves dans un parcours identique à

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
Y. LATTAR	1	JINTASSA	SH. BENYETTOU	56	1	PROPRIÉTAIRE
Y. BOUCHAMA	2	HAIFA	M. BOUCHAMA	55	13	M. ZAABOUB
A. LEHAS	3	AARJOUNA	A. HEBRI	55	11	A. DJEBBAR
S. BERRAH	4	FAYLASSOUF EL MESK	Y. MOUISSI	55	7	MED. HAMIDI
D. LEMMADI	5	IMEN LAKRAD	Y. LOUCIFI	55	2	MED. HAMIDI
T. KHESSAM	6	MAGDALENA	B. BERRAH	55	4	M. ZAABOUB
T. AOUSSAT	7	AMIR JAME (0)	CH. ATTALLAH	54	6	PROPRIÉTAIRE
H. DJELLOUL	8	TIGRE	MS. AIDA	54	14	PROPRIÉTAIRE
L. ZAABOUB	9	KAISARA	AB. ATTALLAH	54	10	PROPRIÉTAIRE
KH. DOUKHI	10	GOYATA	M. HARECHE	54	9	KH. DOUKHI
H. DJAIET	11	GHAZALET ESSAHRA (0)	O. CHEBBAH	54	8	PROPRIÉTAIRE
I. ZAABOUB	12	REZIG DE BAZER	A. HADDOUCHE	54	3	PROPRIÉTAIRE
AB. LOUNISSI	13	LOUNIS	AB. AIDA	53	12	H. FERHAT
S. MANSOURI	14	GHOURBA	JJ:S. ATALLAH	52	5	S. ATTALLAH

celui du jour au mois de juin 2025, mérite d'être retenu pour une éventuelle place.

- 5. IMEN LAKRAD.** Exception faite, d'une 3e place sur 1100 mètres au mois de mars dernier, mais cette course s'annonce délicate.
- 6. MAGDALENA.** Elle vient de reprendre les compétitions après un repos de quelques mois, cette femelle bai, une place lui est réservée au bon rang à l'arrivée, surtout qu'elle est très bien pilotée.
- 7. AMIR JAME.** Absent depuis le mois d'avril et vu la composante ce protégé de la grande maison Aoussat peut se distinguer d'entrée.
- 8. TIGRE.** Rien de probant à son actif.
- 9. KAISARA.** Une autre rentrante qui n'a pas couru depuis 5 mois, alors qu'elle restait sur de mauvais essais, ce pendant vu les conditions de la course du jour et la faible opposition elle peut venir semer la zizanie à l'arrivée.

- 10. GOYATA.** Je prends en considération sa 4e place le 31/08/ sur le même parcours du jour, elle n'a qu'à répéter sa course pour venir créer un autre exploit.
- 11. GHAZALET ESSHRRRA.** Cette protégée de l'écurie H.Djaïet à mon avis, elle ne fera pas le déplacement de Barika pour le plaisir de courir.

- 12. REZIG DE BAZER.** Barré en théorie.
- 13. LOUNIS.** Il vient de faire sa première apparition à Barika, ce jeune poulain de 3 ans mérite d'être retenu pour une place car il a les moyens.

- 14. GHOURBA.** A revoir

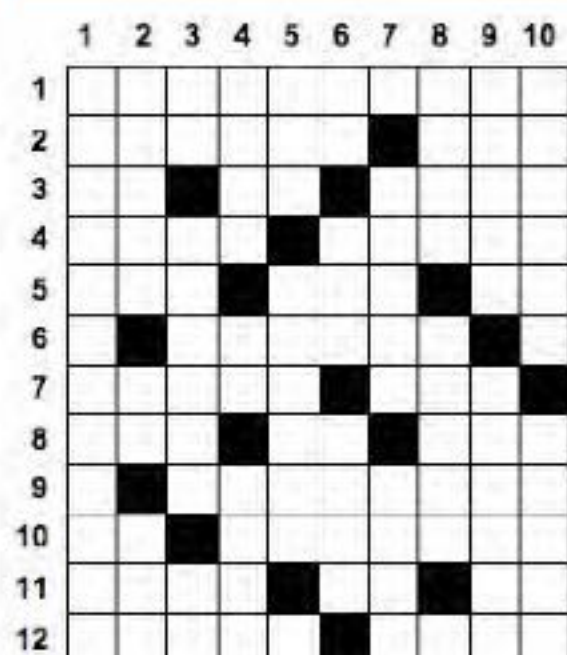
DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

11. GHAZALET ESSAHRA - 2. HAIFA - 6. MAGDALENA - 4. FAYLASSOUF EL MESK - 3. AARJOUNA

LES CHANCES

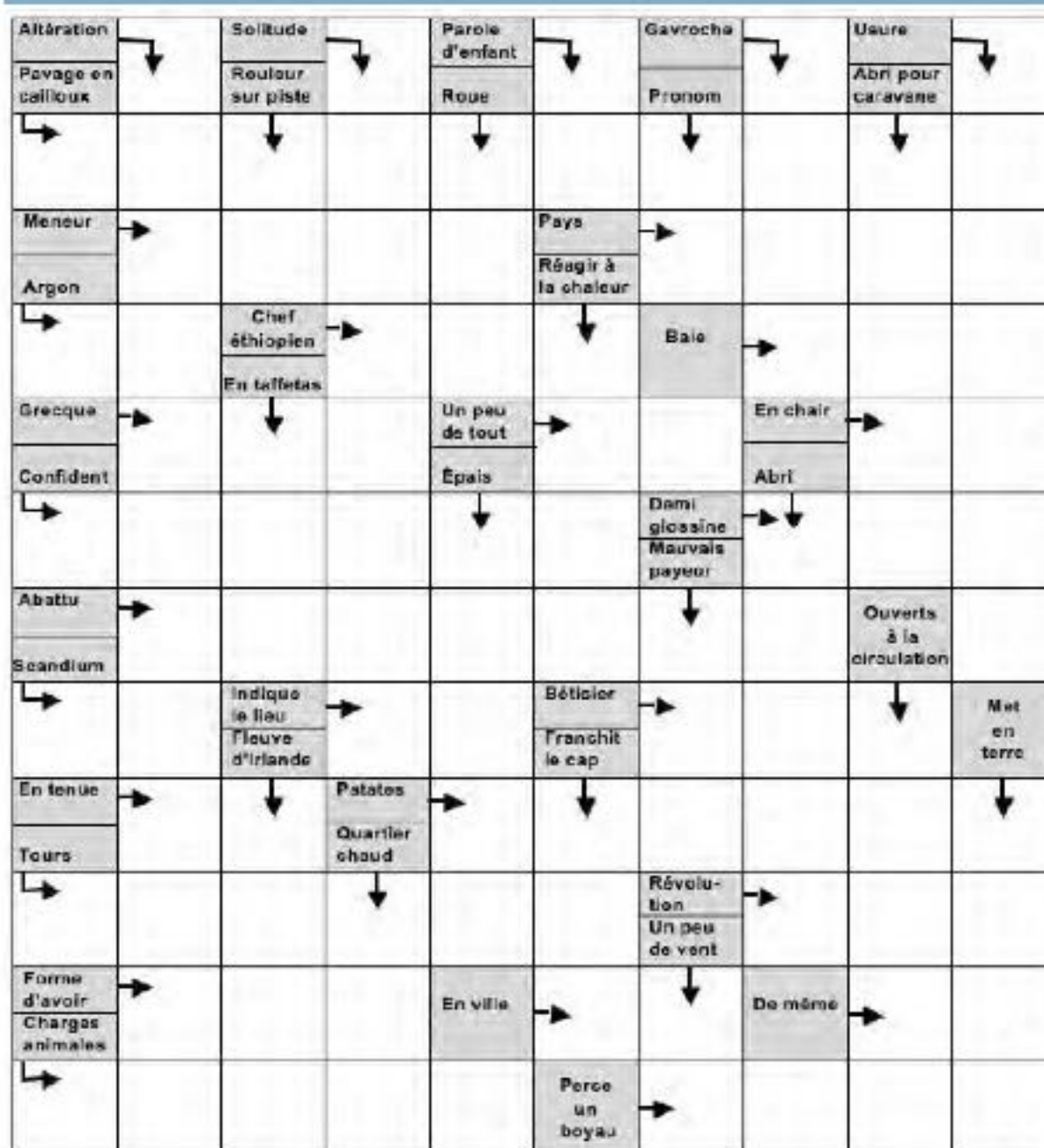
9. KAISARA - 7. AMIR JAME

Mots croisés**HORIZONTALEMENT**

1 - Dégrevement - 2 - Chaume - Allure - 3 - Au pied de la lettre - Double voyelle - Mise - 4 - Crochet dans le quartier - Où certains se font descendre - 5 - Utilisé à l'essai - Boisson - Deux ôtés de trois - 6 - Élément du harnais - 7 - Encre marine - Désert - 8 - Pièce de charrue - Stère - Lésé - 9 - Effacées - 10 - Points opposés - Démodé - 11 - Achever - Réfléchi - Consonne double - 12 - Battre le pavé - Course.

VERTICALEMENT

1 - Affriolante - 2 - Rompue - Dans la mêlée - Acide - 3 - Mesure chinoise - Formation végétale - En dernier - 4 - Préférée à d'autres - Titane - Maladie héréditaire - 5 - Colle - Mettre de niveau - 6 - Fin de participe - Gendre du Prophète - Jeux de balles - 7 - Tirer du néant - Ne pas vendre la mèche - 8 - Barre de fermeture - Revenu sans peine - 9 - Très mauvais film - Laisse des cicatrices - 10 - Berceuse africaine - Coule en France.

Mots fléchés**Mots masqués**

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Fugace (11 lettres)

F	S	E	E	R	R	U	E	L	T	R	A	C	E	V	A	E	P
T	E	O	E	M	U	L	O	V	E	N	E	C	S	I	T	E	E
N	E	R	U	N	A	R	C	E	E	R	V	I	R	I	R	T	U
I	I	B	M	R	E	S	I	A	R	B	A	O	U	T	R	R	E
S	A	R	R	E	D	J	E	T	O	N	N	F	E	E	B	R	O
S	S	I	P	O	N	E	N	I	L	A	M	C	N	A	A	I	E
E	S	R	O	E	S	T	M	E	P	E	R	I	I	V	N	V	N
D	E	U	R	S	E	O	V	I	D	A	C	N	A	T	E	A	I
S	E	O	T	R	U	R	E	A	S	S	U	L	C	N	I	I	A
A	T	C	R	L	A	G	R	S	J	D	R	D	I	A	R	N	N
P	N	A	E	L	E	G	E	R	E	O	R	U	E	V	I	L	O
E	O	F	E	L	I	N	H	E	E	L	U	O	O	J	A	R	S
R	B	E	N	G	R	A	H	A	M	N	E	L	B	T	E	T	R
E	E	E	R	V	E	I	L	N	I	R	T	R	E	E	E	N	E
N	S	N	I	A	G	N	A	L	C	N	O	E	G	T	R	E	I
R	R	D	R	A	D	I	D	R	A	H	E	N	T	R	T	I	T
E	O	E	T	E	I	D	E	E	I	N	A	R	U	A	N	R	L
T	M	E	R	E	P	I	V	E	M	I	T	L	U	T	E	O	A

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ALTIER - ARRET - AVARE - BONTE - BORD - BRAISE - CLAN - COURIR - CRASSE - DARD - DESSIN - DIETE - ECART - ECRAN - ENTREE - ESSAI - FELIN - FERME - FUITE - GAIN - GRADE - GRELE - HAINE - HARDI - HARGNE - INCLUS - INERTE - IVRE - JARS - JETON - JOULE - LARVE - LEURRE - LIEVRE - MALIN - MORSE - MOULE - NAINE - NORIA - NORME - OINT - OLIVE - ORIENT - PERTE - PIEGE - PORT - RAID - REPAS - RENTE - SCENE - SORBET - SOURDE - TARTE - TERNE - TOUR - ULTIME - URANIE - URBAIN - VAIN - VIPERE - VOLUME.

Solutions du précédent numéro**MOTS CROISÉS****HORIZONTALEMENT :**

1. Grivèlerie - 2. Éole - Émues - 3. Nus - Ruse - 4. EE - Cor - Été - 5. Traître - Ar - 6. Hie - Aèdes - 7. Lérot - Erse - 8. Épie - Set - 9. A.M - Éons - Si - 10. Que - Néon - 11. Ures - Étale - 12. Esses - Sole.

VERTICALEMENT :

1. Généthlaque - 2. Rouerie - Murs - 3. Ils - Aère - EES - 4. Ve - Cl - Ope - Se - 5. Rotation - 6. Leurre - Énée - 7. Ems - Ede - Sots - 8. Ruée - Ers - Nao - 9. le - Tasses - LL - 10. Ester - Étirée.

MOTS FLÉCHÉS**HORIZONTALEMENT :**

Pernicieux - Poires - Nc - Brume - Suée - Île - Sur - Ase - Ruées - Essai - Éta - Or - Usée - As - Mie - Purs - Prêt - AAR - Éteint - Os - Casse - Émue.

VERTICALEMENT :

Repriser - Réa - Roulés - Mets - Animé - Suites - Ire - Rasé - le - Ice - Suie - An - Issue - Épaté - Ré - Urée - Ur - Une - Star - Dû - Excès - Assise.

MOTS MASQUÉS CUISTRERIE

52 morts et 1908 blessés sur les routes en une semaine

Cinquante-deux (52) personnes sont décédées et 1908 autres ont été blessées dans 1447 accidents de la route survenus durant la période allant du 30 août au 5 septembre 2026 à travers le territoire national, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Saida avec 6 morts et 18 blessés dans 13 accidents, précise la même source. Durant la même période et dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 4724 interventions ayant permis de sauver 3299 personnes de la noyade, de prodiguer des



soins de première urgence à 1248 autres et d'évacuer 176 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant toutefois le décès par noyade en mer de 2 personnes et 5 autres dans des réserves d'eau. Les équipes de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de 2109 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (198 incendies), Sétif (110) et Blida (93). En outre, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 186 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas du pays.

Pétrole: le Brent s'approche des 100 dollars le baril

Les cours du pétrole étaient en hausse, mardi, portés par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, prenait 1,48% à 98,44 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en octobre, gagnait 2,51% à 93,78 dollars.

Au moins 10 morts et 40 personnes enlevées par des hommes armés au Nigeria

Au moins 10 personnes ont été tuées et 40 autres enlevées par des hommes armés dans un village de l'état de Sokoto, dans le nord-ouest du Nigeria, ont indiqué lundi les autorités. "Des bandits armés (...) ont tué au moins 10 personnes" et en ont enlevé "au moins 40" lors d'un raid dimanche dans la ville de Tofa, dans le district de Rabah de l'État de Sokoto (nord-ouest), ont précisé les mêmes source. À rappeler que le mois dernier, une trentaine de personnes ont été tuées lors d'une attaque perpétrée par des hommes armés contre la ville d'Ungushi, dans le district de Kebbe (État de Sokoto), selon les autorités locales.

L'OMS met en garde contre les conséquences néfastes du tabagisme sur la fertilité

Fumer rend très probablement plus difficile la conception d'un enfant, a averti l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans une nouvelle publication parue mardi, soulignant que les femmes qui fument présentent un risque d'infertilité supérieur de 40 % à celui des non-fumeuses. "À toutes les personnes qui envisagent une grossesse, notre message est le suivant : Arrêtez de fumer, améliorerez votre santé et améliorerez également votre santé reproductive", a déclaré Dr Kerstin Schotte, médecin au sein de l'Initiative "Sans tabac" de l'OMS. Dans un nouveau rapport synthétisant l'ensemble des données scientifiques sur le lien entre le tabagisme et l'infertilité, l'agence a cité des décennies de données montrant que le tabagisme est associé à l'infertilité chez les femmes, tout en nuisant à la santé des hommes. L'OMS a également souligné que le tabagisme passif peut affecter la fertilité, ce qui signifie que des personnes peuvent être exposées à des risques reproductifs même si elles ne fument pas. La publication de l'OMS suggère également que l'arrêt du tabac peut faire la différence, car les femmes qui fumaient par le passé mais qui ont arrêté peuvent présenter un risque d'infertilité inférieur de 25 % à celui des femmes qui continuent à fumer. Selon l'agence onusienne, l'infertilité n'est pas uniquement un problème féminin. Une analyse de 44 études portant sur plus de 60.000 hommes a révélé que le tabagisme était lié à des troubles de la reproduction chez les hommes. Le tabagisme peut également réduire les chances de réussite des traitements de fertilité.

Perturbations de la distribution d'eau dans la capitale

La Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger (SEAAL) a annoncé ce mardi une perturbation dans la distribution de l'eau potable suite à une panne technique survenue sur une conduite principale dans la commune de Birkhadem. Ces travaux de réparation urgents entraîneront un retard important dans le programme d'alimentation qui affectera spécifiquement les quartiers d'Ain Malha et de Djénane Sfari, situés dans la commune de Gué de



Constantine (Djasr Kasentina). L'entreprise a tenu à rassurer ses clients résidant dans les zones concernées en précisant que le retour au programme de distribution habituel se fera de manière progressive dès l'achèvement complet des travaux d'intervention.

Un homme blessé dans l'incendie d'une usine de peinture à Blida



Les services de la Protection civile de la wilaya de Blida sont intervenus avec succès pour éteindre un incendie qui s'est déclaré dans une usine de fabrication de peinture située au quartier Souakria (Errahmania), dans la commune de Meftah. Le sinistre a fait une victime, un homme âgé de 55 ans qui a été blessé et immédiatement pris en charge par les secours avant d'être évacué vers l'hôpital local. Grâce à la mobilisation rapide d'un important dispositif comprenant sept camions d'intervention et une ambulance, les pompiers ont pu maîtriser les flammes à temps, empêchant ainsi leur propagation au reste des installations de l'usine.

Saisie de plus de 9 kg de kif traité à Adrar

À Adrar, la brigade mobile relevant de l'inspection divisionnaire des Douanes a réussi, en étroite coordination avec les éléments de l'Armée Nationale Populaire (ANP), à mettre en échec une tentative de trafic de drogue. Cette opération fructueuse a abouti à la saisie d'une quantité de 9,730 kilogrammes de kif traité. Selon les services douaniers algériens, cette intervention s'inscrit pleinement dans le cadre de leur rôle protecteur et des efforts constants déployés conjointement avec les différents détachements de l'ANP pour lutter sans relâche contre toutes les formes de contrebande et de criminalité transfrontalière organisée.

Népal: des températures exceptionnellement chaudes avant l'effondrement d'un bloc de roche et de glace

Un épisode de chaleur exceptionnel a précédé l'effondrement d'un immense bloc de roche et de glace qui a déclenché les inondations meurtrières du 26 août au Népal et en Chine, selon une analyse de données météorologiques par l'institut Berkeley Earth. Entre le 21 et le 26 août, jour de la catastrophe, les températures moyennes estimées sur le glacier, à 5.200 m d'altitude, ont avoisiné 5°C. Elles n'avaient jamais dépassé 4°C sur la même période en plus de 55 ans de données. Cette série de températures ultra-localisées a été reconstituée par Robert Rohde, climatologue à l'institut américain indépendant Berkeley Earth, à partir

des données du modèle climatique ERA5 du programme européen Copernicus et d'un réseau de 14 stations météorologiques de haute altitude distantes entre 9 et 140 kilomètres du glacier. Au niveau de la rupture, la température moyenne observée pendant ces six jours s'est réchauffée d'environ 1,8°C depuis le milieu du 20e siècle. Sans le supplément de chaleur apporté par le changement climatique, un épisode météorologique comparable aurait relevé d'un événement extrêmement rare, "susceptible de ne survenir qu'une fois tous les quelques milliers d'années", a indiqué Robert Rohde.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le Chien et le Loup(9)

Fin

AUX POINGS

« La ligne ferroviaire stratégique reliant le Nord du pays à Tamarrasset, en passant par Laghouat-Ghardaïa-El-Méniaâ-In Salah, constitue une priorité absolue ».

Abdelmadjid Tebboune, président de la République





Dans la journée : Nuageux
Vent : 23 km/h
Humidité : 52 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 17 km/h
Humidité : 83 %

Dohr : 12h46
Assar : 16h22
Maghreb : 19h08
Îcha : 20h28

Jeudi 28
Rabi' al-awwal
Sobh : 04h58
Chourouk : 06h26

FILIÈRE POMME

Khenchela prévoit une production de plus de 2 millions de quintaux

La campagne de récolte de la pomme à Khenchela s'annonce globalement satisfaisante, avec une production qui devrait dépasser les 2 millions de quintaux au titre de la saison agricole 2025/2026.

Malgré un recul de plus de 300 000 quintaux par rapport à la campagne précédente, la wilaya confirme sa position de leader national dans la production de pommes. Selon les prévisions de la Direction des services agricoles (DSA) de Khenchela, la production devrait atteindre le seuil des deux millions de quintaux. Cette baisse s'explique principalement par les conditions climatiques défavorables enregistrées au printemps dernier, notamment les importantes chutes de grêle survenues durant les mois d'avril et de mai. L'absence de filets de protection chez la majorité des arboriculteurs a également contribué à réduire les rendements. Cependant, les résultats d'une étude de terrain menée par les services agricoles font état de rendements pouvant atteindre 420 quintaux à l'hectare, notamment pour les variétés récoltées au mois d'août et destinées principalement à la commercialisation et à la consommation immédiate. La récolte se poursuivra durant les mois de septembre et octobre pour les variétés destinées au stockage et à la transformation. Afin de faciliter l'écoulement de la production, un marché quotidien à vocation nationale a été ouvert dans la commune de Bouhmama, permettant aux consommateurs d'acheter directement les pommes. Parallèlement, de nombreux commerçants se rendent directement dans les vergers afin d'acquérir la production auprès des agriculteurs.

L'essor de la filière repose également sur l'extension constante des superficies consacrées à l'arboriculture fruitière. La superficie réservée à la culture de la pomme atteint aujourd'hui près de 9 000 hectares répartis sur 11 communes, dont



PH: DR

plus de 5 000 hectares sont déjà plantés et productifs. Chaque année, de nouvelles superficies sont consacrées à la plantation de pommiers, à travers les programmes initiés par la Direction des services agricoles, mais également grâce aux investissements individuels des propriétaires terriens qui réalisent de nouvelles plantations sur leurs propres terres. La réputation de Khenchela dans le domaine de la production de pommes suscite par ailleurs un intérêt croissant auprès d'investisseurs venus notamment d'Alger, de Blida et de Batna. Ces derniers s'intéressent aux importantes superficies disponibles dans plusieurs communes, notamment Remila, El Hamma et Tamza, qui présentent un potentiel important pour l'extension de cette filière.

L'IRRIGATION, UN ENJEU MAJEUR

Consciente du potentiel de la filière mais également des contraintes liées à la disponibilité de l'eau, la tutelle accorde une attention particulière au développement de l'irrigation agricole. L'objectif est de renforcer l'accompagnement des producteurs à travers la réalisation de projets permettant une meilleure sécurisation des ressources hydriques. Un programme prévoit notamment le forage de puits profonds et leur équipement, la réalisa-

tion de bassins de stockage d'eau, ainsi que la généralisation progressive de l'irrigation au goutte-à-goutte et l'utilisation de dispositifs modernes permettant d'économiser l'eau.

Dans ce cadre, une centaine d'agriculteurs ont déjà bénéficié de 100 bassins de stockage équipés de couvertures plastiques. L'opération devrait se poursuivre au cours des prochaines années afin de faire face au déficit pluviométrique et de mobiliser toutes les ressources disponibles, qu'il s'agisse des barrages, des eaux souterraines ou des cours d'eau. La mise en exploitation prochaine du barrage d'Oued Lazrek, à Bouhmama, devrait également contribuer à renforcer l'approvisionnement des vergers en eau, notamment à travers la réalisation des réseaux et canalisations destinés à l'irrigation.

Sarah O.

LES TRAVAUX DU PROJET LANCÉS LA SEMAINE PROCHAINE Tamanrasset aura une nouvelle centrale électrique

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a annoncé hier, le lancement dès la semaine prochaine des travaux de réalisation d'une nouvelle centrale de production d'électricité dans la zone de « Tit », dans la wilaya de Tamanrasset. Cette annonce est intervenue lors d'une réunion de travail de la commission de coordination sectorielle, consacrée au suivi de plusieurs dossiers techniques prioritaires, dont celui relatif à ce projet énergétique. Selon un communiqué du ministère, la rencontre a permis de faire le point sur l'état d'avancement des préparatifs liés à la réalisation de la centrale, appelée à jouer un rôle important dans le renforcement de la sécurité énergétique dans la région et l'augmentation des capacités de production d'électricité.

À cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de finaliser les différentes procédures techniques et administratives liées au projet, tout en veillant au respect des délais fixés. Le ministre a notamment souligné l'importance d'accélérer les préparatifs afin de permettre le démarrage effectif des travaux dans les délais annoncés. Il est à souligner que le projet s'inscrit dans le cadre du programme national visant à renforcer et à étendre les infrastructures énergétiques, notamment dans les régions du Sud. Il doit contribuer à assurer un approvisionnement plus stable et plus fiable en électricité, tout en répondant à l'évolution de la demande énergétique.

S. O.

CENTRE, EST ET SUD DU PAYS

Des pluies orageuses à partir d'aujourd'hui

Les services météorologiques prévoient des pluies orageuses parfois abondantes sur plusieurs wilayas du pays à partir d'aujourd'hui, et ce, jusqu'à vendredi, avec une intensification attendue durant les premières heures de demain jeudi. Cette alerte météo concerne les wilayas de Tipasa, Alger, Boumerdès, Médéa, Bouira, Bordj Bou Arreridj et Sétif, ainsi que Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras, M'sila, Batna, Khenchela, Tébessa, Oum El Bouaghi, Oran et Tlemcen. Les wilayas de Djelfa, Tiaret, Laghouat, Saïda, El Bayadh, Sidi Bel Abbès, Naâma, Béchar, Béné Abbès et Tamanrasset sont également concernées par ces perturbations.

L. Z.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

50 000 spécialistes en IA formés à l'horizon 2030

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, hier, une première réunion de coordination avec les représentants des ministères, selon une publication du ministre sur les réseaux sociaux, précisant que cette réunion a été consacrée à la mise en œuvre de la stratégie nationale dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA). Selon la même source, lors de cette réunion, cinq commissions thématiques ont été créées en liens avec

les grands axes de cette même stratégie. À savoir, la commission des données et des infrastructures, la commission du financement, la commission des grands modèles linguistiques, la commission de doctorat spécifique à l'IA et la commission de formation continue en IA.

Outre, a ajouté le ministre, la création d'un centre de recherche national en IA et données. Dans le domaine du développement de solutions technologiques basées sur l'IA, la réalisation à court terme d'un

système de gestion de la fiscalité utilisant l'IA a été programmée.

Également, il a été décidé la mise en place d'un système national multisectoriel pour généraliser l'utilisation des outils de l'IA.

Enfin, cerise sur le gâteau, le ministre a annoncé la formation de 50 000 spécialistes dans le domaine de l'IA d'ici 2030, ainsi que la préparation du lancement de projets de recherche dans le cadre du PNR (Plan national de recherche) selon les priorités.

R. N.

SOUS-RIRE

